L'ETENDARD

Journal matinal, paraissant le matin, le midi et le soir.

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN $6.00
SIX MOIS 3.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN $5.00
SIX MOIS 2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale l'abonnement sera de trois piastres (15 francs). Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada. ($5.00.)

EDITION HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS $1.00

Cette édition de douze grandes pages de matière à lire, renferme en outre une feuille de 16 pages de feuilleton, (grand format). Formant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 200 pages chacun.

Tout abonnement est payable d'avance.

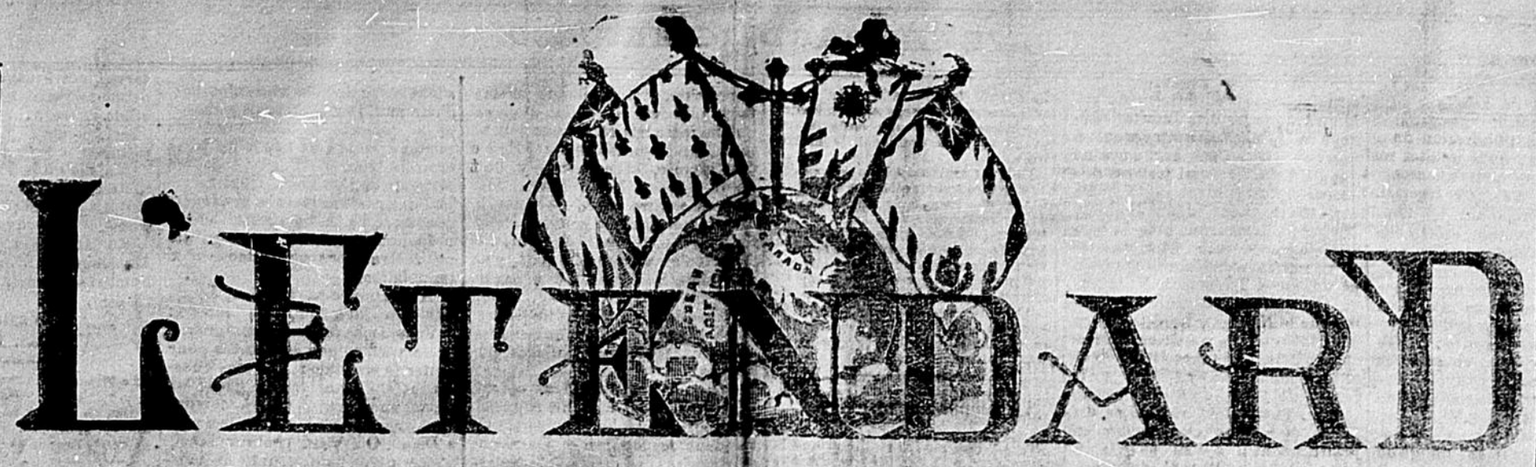

Publié par La Compagnie de " L'Etendard ",

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction

TARIF DES ANNONCES.

	Par ligne
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
do trois fois par semaine	0 06
do deux fois do	0 07
do une fois do	0 08
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 00
Trois mois, do	1 00
Six mois, do	1 00
Un an, do	0 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 sous :

Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de Domestiques et employés,
Annonces pour chambre en pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

7me ANNEE — MONTREAL, MARDI 14 MAI 1889 — No. 113

Télégraphie Généra

MAITRE EN SA FORTERES

Une épisode de la campagne des évictions en Irlande

Londres, 13 – Les journaux de Dublin signalent à Clonmel un nouvel épisode, et non le moins curieux, de la campagne des évictions en Irlande. En 1887, déjà, des tentatives avaient été faites pour évincer de sa ferme le nommé Michael Purcell, qui ne consentait à payer que la moitié de son *fermage*. Tous les efforts des gens de loi aviant échoué contre la résistance du tenancier, et, depuis, les terres qu'il occupe, laissées en jachère, ne rapportaient plus rien ni à lui ni à son propriétaire.

Un shérif et une roixantaine de constables viaurent d'essayer encore une fois de délager Purcell. Les murs de sa maison protégés par des travaux en terre, n'étaient vulnérables que sur un point. On fit jouer le bélier, le mur tomba ; mais son écroulement ne livrait accès que dans une seule chambre, et la masse même des décombres empêchaient d'aller plus loin. Les assiégeants voulurent gagner le toit.

D'épaisses colonnes de fumée les en chassèrent. Le shérif et les constables durent, de guerre lasse, abandonner la partie, laissant encore une fois Purcell maître en sa forteresse.

A qui sera le Maroc ?

L'Allemagne le convoite.—Un ballon d'essai de Bismark

Paris, 13—On mande de Londres qu'une vive émotion a été produite en Angleterre par la reproduction d'un article de l'*Export*, de Berlin, qui dit nettement que le Maroc ne saurait appartenir ni à la France, ni à l'Angleterre, ni à l'Espagne, ni à l'Italie, mais qu'il revi nt nécessairement à l'Allemagne. Le même journal propose de créer des station allemandes dans quatre ports de l'empire du Chérif. On considère à Londres qu'il y a là une manœuvre, un ballon d'essai du comte Herbert de Bismark, qui, à son dernier et récent voyage, a quitté l'Angleterre fort content.

Suite des dépêches sur la 3e page.

Assaut brutal

Un assaut très brutal a été commis hier, sur la rue St Urbain. Un nommé Sullivan, lorsqu'il est entré chez lui sous l'influence de la boisson, a saisi son rasoir et s'en est servi pour essayer d'ôter la vie à sa femme.

Celle-ci, le voyant furieux, essaya d'imaginer quelque moyen pour échapper au danger. N'ayant pu réussir à s'éloigner et voyant le traître s'avancer vers elle menaçant de la frapper à la figure avec son rasoir, elle a levé le bras pour éviter le coup et a reçu une blessure à la main.

Après quelques instants, le coupable s'est jeté de nouveau sur sa victime et celle-ci, en se débattant, a reçu deux autres blessures assez graves, dont l'une au poignet et l'autre à l'épaule.

Un constable de la station No 5 en ayant été averti, a opéré l'arrestation du traître qui est enfermé dans les cellules en attendant son procès.

A TRAVERS LA VILLE

Admis à l'étude

M. Frédéric Schiller, a été admis à l'étude de la médecine après avoir subi un brillant examen.

Convention ouvrière

Le Congrès des Ouvriers de la Puissance tiendra une grande convention pendant la première semaine de septembre à Montréal.

Pèlerinage

Les Enfants de Marie de Notre Dame ont, hier matin, fait leur pèlerinage à Bonsecours, sous la direction de M. l'abbé Soria P. S. S.

Verdict

Le coroner a fait une enquête, hier, en présence du corps de l'inconnu trouvé noyé dans le canal : " Noyé accidentellement " a été le verdict.

Mortalité de la semaine

Le nombre des décès pour la semaine dernière s'est élevé au chiffre de 150, dont 87 chez les catholiques. Sur ce nombre, il y a eu 3 cas de croup et 1 de croup diphthérique, de fièvre scarlatine, de fièvre typhoïde, de diarrhée, de choléra des enfants et de coqueluche.

Le congé de M. St George

L'échevin Rousseau a dit hier au conseil qu'il n'était pas d'avis d'accorder un bonus de $400 à M. S. George après lui avoir déjà donné un congé de 2 mois. Le conseil a, cependant, adopté le rapport du comité des chemins faisant ces faveurs à l'inspecteur de la Cité.

Encore en ville

Ceux qui auraient été chagrins d'apprendre que le joueur du *Violon* eût disparu, ou plutôt, fût devenu introuvable dans la cause du juge Dugas contre le *Monde*, peuvent essuyer leurs larmes : leur cher Hector Berthelot est encore en ville. Quelqu'un lui a parlé hier, et l'a vu vaquer à ses occupations.

Accident

M. Stanislas Meilleur, homme d'une trentaine d'années, de St Martin, était hier à poser des fils télégraphiques, lorsqu'un rouleau de broche, pesant 200 livres, lui est tombé sur le pied et lui a infligé une douloureuse blessure. L'ambulance l'a transporté à l'Hôpital Notre Dame où on a déclaré que sa blessure n'est pas grave.

NAISSANCE

En cette ville, le 13 courant Madame A. A Doray, du département des postes, une fille.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral-Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des poumons.

CONSEIL DE VILLE

Le conseil de ville a siégé hier après-midi sous la présidence de Son Honneur le maire Grenier. A l'ouverture de la séance l'échevin V. Grenier soulève un point d'ordre. Il dit que le vote donné à la dernière séance en faveur de M. McConnell, pour la position de surintendant de l'aqueduc a été considéré deux fois. Une motion peut être reconsidérée, mais une fois seulement.

Cette question d'ordre soulevée par l'échevin V. Grenier est survenue à propos de la lecture du procès verbal.

Le maire déclare que le procès est correct en effet, c'est-à-dire qu'il renferme bien les débats de la dernière séance, mais l'échevin Grenier a voulu attirer l'attention sur l'irrégularité de ces débats.

L'échevin Rousseau se lève alors et dit qu'il est un peu concerné dans cette question parce qu'il était un des aspirants, mais le conseil a choisi M. McConnell et ce choix doit être respecté.

Finalement le maire est autorisé à signer le procès-verbal de la dernière séance.

Une requête des citoyens de la rue St André, demandant l'élargissement de cette rue, est déférée au comité des chemins.

Les citoyens de la rue Ontario, partie Est, se plaignent de l'état de leurs trottoirs ou plutôt de l'absence presque complète de trottoirs. Leur requête est renvoyée au comité des chemins.

L'échevin Stevenson propose que le conseil prie la compagnie de navigation Richelieu d'accommoder la traverse de l'Ile Ste Hélène, pour le bataillon des Queen's Own, pour les 24 et 25 courant.

Adopté.

L'échevin Rousseau demande que des mesures soient prises pour faire disparaître un marais pestilentiel sur la rue Moreau.

Sur la recommandation de l'échevin Préfontaine cette question est soumise au comité de santé.

La Chambre de Commerce prie le conseil de profiter du moment où l'on est à réparer la rue Craig pour faire placer sous la terre les fils électriques.

Référé au comité des chemins.

La "Dominion Alliance" demande que le conseil passe un règlement ordonnant la fermeture des hôtels, restaurants depuis 7 heures le samedi soir, jusqu'au lundi matin.

Référé au comité des finances.

Le comité des finances recommande le paiement de $350 au comité du feu pour dommages à une voiture d'un citoyen et recommande en même temps au département de prendre plus de précautions à l'avenir afin d'éviter de tels accidents.

L'échevin Wilson dit que la dernière recommandation est inutile, car le département du feu prend toutes les précautions possibles.

L'échevin Clendinneng dit que la vie des citoyens a été souvent mise en danger par le manque d'attention des pompiers.

Le comité des chemins recommande au conseil d'accorder un congé à M. St George, l'inspecteur de la Cité, et de lui accorder $400 pour ses dépenses de voyage.

L'échevin Rousseau se prononce fortement contre cette motion. Il dit que M. St George reçoit un salaire assez élevé pour payer ses dépenses de voyage. Un homme qui gagne $10 par jour, ajoute-t-il avec raison, peut se payer le luxe d'un voyage de santé, si c'est son plaisir, mais la ville n'est pas obligée d'en faire les frais. D'ailleurs il n'a pas de certificate de médecine lui recommandant de faire un voyage de ce genre.

L'échevin Préfontaine dit que le comité des chemins n'a pas agi à la légère. M. St George est un ancien employé de la corporation, il a toujours bien rempli ses devoirs, et il a droit à un congé. D'ailleurs, dans son voyage, il doit visiter l'Angleterre, Paris et autres villes de l'ancien continent où il acquerra certaines connaissances concernant les différents modes de pavage et de drainage qui ne pourront être que très utiles à la ville.

L'échevin Rousseau ne partage pas cette opinion ; il mentionne le nom de l'ex chef Patton, à qui on a refusé un bonus, tandis que l'on accorde $400 à M. St Georges pour ses dépenses de voyage.

Le rapport du comité des chemins est finalement adopté.

Le comité des chemins recommande que l'avenue Buckingham soit reconnue comme une rue.

Adopté.

Le comité de l'eau demande $125,000 pour l'achat de tuyaux. Référé au comité des finances.

Après quelques affaires de routine, le conseil s'ajourne.

Tentative de meurtre

Un homme fait feu avec un pistolet sur sa femme

Un nommé François Laurent, demeurant rue des Erables, est arrivé à sa résidence hier soir vers sept heures, sous l'influence de la boisson, paraît-il, armé d'un pistolet dans le but de se venger de sa femme qu'il soupçonnait avoir violé la foi conjugale.

En entrant, il fit feu sur elle et une balle l'a atteint à la hanche.

Constatant que sa victime n'était pas mortellement blessée, il a tiré une seconde fois.

La deuxième balle n'ayant pas atteint la victime, il tira une troisième fois et lui fit une grave blessure au cou.

La police de la station No. 3 ayant été avertie de cette tentative de meurtre, s'est rendue sur le lieu et a fait l'arrestation du coupable qui a été aussitôt enfermé dans les cellules où il attendra son procès. Les blessures paraît-il, ne sont pas mortelles, mais très graves.

Un médecin a été mandé pour prêter ses soins à la malheureuse.

Notre-Dame éclairée à la lumière électrique

On nous informe qu'on a pensé à faire pour environ 300 lumières électriques à l'église Notre-Dame de Montréal, et que les compagnies électriques de cette ville vont bientôt présenter des soumissions à cet effet.

LE GRAND FESTIVAL

Le premier concert est un succès

C'était hier le premier concert du grand festival musical. Disons tout de suite que la renommée des artistes qui y ont pris part n'avait pas été exagérée. Le programme dans toutes ses parties, a été rendu avec une perfection remarquable et l'auditoire qui aurait dû être plus nombreux, a salué chaque morceau de musique et de chant par des applaudissements répétés.

Les membres de l'orchestre sont des musiciens de première force et la précision avec laquelle ils suivent la baguette de leur directeur, M. Carl Zerrahn, leur brio d'exécution ont été fort admirés.

Mademoiselle Emma Juch possède une voix aimable, d'un timbre saisissant, au volume large et d'une expression exquise. Avec une grâce charmante, elle a chanté en français, s'il vous plaît, un extrait de la "Reine de Saba" de Gounod, et le Grand Aria de "Der Freyschutz", de Weber.

La *prima donna* a donné la mesure de son talent dans ces deux morceaux difficiles. Elle n'a pas la légèreté de transition et la souplesse de l'Albani, mais sa voix est puissante et donne les notes élevées avec une aisance et une force étonnantes. On se plaît à l'entendre, elle captive son auditoire et le force à l'applaudir chaleureusement.

Dans le "Salve Dimora" des "Faust" de Gounod, Signor Perotti a conservé sa réputation de grand ténor et ce n'est pas peu dire, puisque partout où il s'est fait entendre, on a fait de lui les louanges les plus flatteuses.

Il en est ainsi de Mademoiselle Aus Der Ohe qui nous a donné sur le piano le "Concerto en E mineur" de Chopin et la "Tarantelle de Bravura" de Liszt dont elle était la grande protégée.

Signor Perotti a chanté aussi une romance tirée des "Huguenots" de Meyerbier et "O quella pira" de l'Il Trovatore", de Verdi.

Un artiste qu'il ne faut pas oublier de nommer, M. Victor Herbert, a rendu sur la violoncelle un magnifique solo "Souvenir de Spa" de Servais.

Pour nous résumer en un mot, nous dirons que ce festival ne laisse rien à désirer aux amateurs de grande musique qui ont rarement l'occasion d'entendre les œuvres des maîtres rendues par de tels artistes.

Association Saint-Jean-Baptiste

Il y aura assemblée générale de l'association mercredi prochain le 15 courant à 8 heures p. m. au Cabinet de Lecture Paroissial, suivant ajournement de la dernière assemblée. Tous les membres actifs et MM. les présidents et officiers de sections sont instamment priés d'y assister. Il s'agit de l'organisation de la fête patronale prochaine.

Le Secrétaire-Général,
LOUIS FRECHETTE

NOYÉS

Melle M. A. Trudeau, sœur de la Révérende Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu, s'est noyée accidentellement en voulant aller puiser de l'eau. L'accident est arrivé à la Pointe-aux-Trembles où la défunte était en promenade chez ses parents. Le corps a été retrouvé.

—On annonce que M. Rosabend Thibaudeau, de Montréal, s'est noyé à la Chûte aux Iroquois, dans la Rivière Ottawa, au moment où il faisait partir des billets arrêtés par entassement comme cela arrive malheureusement trop souvent à ceux qui font le flottage du bois.

LA SILEBY

Ce que disent les experts après le Conseil

Le Conseil a hier après-midi décidé que le Maire verrait l'avocat de la Cité pour lui présenter le rapport des experts sur le travail de la pompe Seleby. Ce rapport dit que la pompe n'a pas rempli une seule des promesses qu'elle devait remplir. Le Maire a dit que si la ville n'est pas tenue par le contrat, d'acheter la pompe, il espère que le Conseil ne l'achètera pas, bien que le comité du feu la recommande en dépit du rapport des experts.

Des membres du comité ont dit au Conseil que si la pompe n'avait pas fait ce qu'on avait promis, c'est parce que les fabricants ne s'attendaient à élever la vapeur de la chaudière jusqu'à 150 degrés et qu'on ne leur a permis de l'élever qu'à 110 degrés d'après les lois municipales. Un de nos reporters a vu les experts après le conseil et ces messieurs lui ont dit ceci : " Les fabricants ont été avertis à temps que nos lois ne nous permettent pas de chauffer une pompe à vapeur à plus de 110 degrés. Mais en outre, les fabricants se vantant que si on leur permettait de chauffer jusqu'à 150 degrés, la pompe remplirait toutes les conditions, nous leur avons alors permis de chauffer tant qu'ils voudraient, pourvu qu'ils nous laisseraient d'abord éprouver la chaudière, car nous ne voulions pas nous exposer à la voir voler en éclats. Mais les fabricants n'ont pas osé, et avec raison, leur machine s'était brisée même à 110 degrés.

AUX SOURDS

Une personne guérie de la surdité et de bourdonnements dans la tête qui la faisaient souffrir depuis 23 ans, et cela par un simple remède en enverra gratuitement la description à quiconque s'adressera à

NICHOLSON,
177 rue McDougall,
New-York.

Avis spéciaux

Pour se procurer des tapis à bon marché, la meilleure place est chez S. Caraley, où l'on peut choisir dans la plus grande variété aux prix plus bas que les plus bas.

—Epargnez votre temps et votre argent en achetant vos tapis et prélarts chez S. Caraley.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Triple exécution dans le Missouri

La dernier acte d'un drame qui avait fait grand bruit il y a un peu plus de deux ans, à Ozark (Missouri), vient de se jouer dans la prison de cette ville. On a pendu trois pseudo réformateurs qui, sous le nom de Bald Knobbers, s'étant donné soi-disant pour mission de veiller à la stricte observation de la morale publique. Ce sont les nommés Dave Walker, chef de la bande, son fils William et John Matthews. A la tête de trois ou quatre cents individus, Dave Walker, qui affectait des sentiments de piété exagérés, avait commencé par sévir contre les maris qui abandonnaient leurs femmes et les hommes qui n'allaient pas régulièrement à l'église ; puis il s'est mis à emplumer et à fouetter les gens, et d'excès en excès il en est arrivé à l'assassinat. Un soir, les Bald Knobbers ont fait irruption dans la maison d'un nommé Edens qui n'était permis de critiquer tout haut les agissements de la bande ; sans provocation aucune, ils ont fait feu sur toute la famille réunie autour du foyer, et ont tué le fils Edens, son beau-frère Green, et très grièvement blessé Edens père.

Cette dernière et sanglante expédition a mis le comble à l'indignation publique ; on a résolu d'agir énergiquement contre les Bald Knobbers, et quarante huit heures après le crime Dave Walker et Matthews étaient arrêtés ; William Walker ne fut pris que trois semaines plus tard, dans un village assez éloigné d'Ozark où il était allé se gorger une blessure reçue dans la bagarre. Condamnés tous les trois à mort, leur exécution a été ajournée à plusieurs reprises et pour diverses raisons, une fois, entre autres à cause de l'évasion de Matthews que des complices avaient réussi, au cœur de l'hiver, à enlever de la prison, et qui y revint de lui-même, disant qu'il préférait n'importe quoi à la mort par le froid et la faim.

La dernière soirée des condamnés s'est passée de la façon la plus calme et n'a été marquée que par un curieux incident, le baptême de William Walker. Ce baptême a eu lieu dans une baignoire apportée tout expès à la prison ; Matthews a dirigé la cérémonie et récité une longue prière d'une voix forte qu'on pouvait entendre de la rue. Puis les prisonniers ont soupé et se sont couchés ; mais ils ont peu dormi, et des quatre heures du matin ils étaient debout. Après avoir déjeuné comme d'ordinaire, ils ont assisté à un service célébré par trois ministres protestants et ont reçu la visite du shérif qui venait leur donner lecture de l'arrêt d'exécution. A ce moment, Matthews s'est entretenu pendant quelques instants avec un reporter auquel il a déclaré avec solennité qu'il était innocent.

Dans la cour de la prison où se dressait l'échafaud, on avait placé un grand nombre de gardiens armés de revolvers et de carabines à répétition, et on n'y a laissé entrer ensuite que les membres du jury ayant condamné les assassins et quelques reporters. Sur l'échafaud, Matthews seul a parlé pour affirmer de nouveau son innocence et recommander ses petits enfants à la sollicitude des personnes présentes. Les ministres ont dit une dernière prière, puis on a rabattu le bonnet noir sur le visage des condamnés, et aussitôt après la trappe a basculé.

Alors s'est passée une scène horrible : la corde étant trop longue, les trois condamnés sont tombés sur le sol en poussant des gémissements affreux. Le nœud coulant passé autour du cou de William Walker s'était brisé, et ce malheureux est resté plus de trois minutes sur le sol à crier et à se débattre. Cependant le shérif et ses aides l'ont pas perdu de temps : ils ont posé de tout leur poids sur les cordes retenant Walker père et Matthews, et ceux-ci ont fini par mourir étranglés, leurs pieds touchant la terre, au bout de quinze et treize minutes respectivement. Revenant ensuite à William Walker, le shérif et ses aides l'ont remonté sur l'échafaud, lui ont passé au cou une nouvelle corde et, après avoir rajusté la trappe, l'ont exécuté dans la forme ordinaire. Cette fois, il est mort sans faire un mouvement

LA MEILLEURE AU MONDE

Ingrédients absolument purs

PRODUISANT UN LEVAIN BEAUCOUP PLUS PUISSANT QUE D'AUTRES POUDRES PLUS COUTEUSES.

Cook's Friend !

ESSAYEZ-LA ET SOYEZ CONVAINCU.

Détaillée partout.

Le Sirop des Enfants
— DU —
Dr. CODERRE

pour les Coliques, la Diarrhée et les douleurs de la Dentition. 25c la bouteille.

P. A BEAUDOIN
L. L. B.
NOTAIRE
No. 85 rue St. Jacques
MONTREAL. 1a-3m-72

J. A. MERCIER
Courtier d'Assurances
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.
76-Rue St. Gabriel-76
(Bâtisse du gouvernement)
MONTREAL.

Risques placés aux taux les plus raisonnables. Patronage sollicité.
Téléphone du Bureau 191
Téléphone résidence privée 6001. 97-1a

FRED. G. KEARNS
Lithographe et Graveur,
1737 Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

Ouvrage de première classe exécuté sur-le-champ. 5m-2-183

REPRODUCTIONS

PERPLEXITE

(Du *Gaulois*)

Y a-t-il encore des boulangistes en France ?

C'est une question que je me pose avec une certaine perplexité, chaque matin, *et que j'essaye* de résoudre, en lisant avec une attention fatigante la presse républicaine.

Dès la première colonne, les journaux de la faction m'assurent qu'il n'y a plus de boulangistes nulle part.

Ils me disent qu'en voyant la république montrer les dents, le suffrage universel, jusqu'ici affolé du général, a pris peur, s'est caché dans un coin et marmotte comme un enfant méchant :

—Je ne le ferai plus ! Je ne le ferai plus !

Ils me disent encore que quinze jours ont suffi pour dégoûter la Belgique de l'exilé.

Quand il travaillait en France, la Belgique se figurait que c'était quelque chose.

Quand elle l'a vu dans son sein, vite elle s'est aperçue que ce n'était rien du tout, et elle s'est hâtée d'expulser ce rien. En quoi elle a mérité les éloges des bons républicains français.

Si véritablement le général avait été expulsé de Belgique, les républicains auraient grand tort de féliciter la terre belge d'être devenue inhospitalière ; car, l'avenir n'étant à personne, l'hospitalité belge peut devenir, pour quelques-uns d'entre eux, une ressource dont ils feraient sagement de ne pas se priver par avance.

Quant aux Anglais, s'il en est encore un quarteron qui s'intéressent à Boulanger, les feuilles que je cite m'avertissent qu'avant même que l'Exposition ait complété ses installations, ils l'auront renié.

Donc, c'est certain, il n'y a plus de boulangistes en France ni en Europe.

Là-dessus, je passe à une autre colonne des mêmes journaux, et je lis que la commission de la haute cour de justice a siégé la veille ; que M. Merlin s'est enfermé pendant des heures avec M. de Beaurepaire.

Il ne s'ennuie pas, M. Merlin. Je lis encore qu'on a perquisitionné avec acharnement et qu'on a découvert une chose extraordinaire, inouïe, invraisemblable ; un portrait du général.

Je lis qu'en province, l'autorité a été avertie qu'une femme recélait les traces d'un complot épouvantable et les avait enfouies, dans une caisse, au pied d'un arbre.

La police est arrivée chez cette femme. Elle a bouleversé sa maison. Elle a défoncé son jardin. Elle a trouvé la caisse. Cette caisse contenait le cadavre d'un chien.

Je lis encore que les commissaires du Sénat doivent entendre M. Coulon, directeur des poster.

Si M. Coulon s'est borné à regarder l'enveloppe des lettres que le général lui a confiées, il ne doit rien avoir de bien intéressant à déposer, et ne dérangerait pas ce fonctionnaire pour si peu de chose.

Si on le dérange, c'est qu'il n'a pas regardé que l'enveloppe, c'est qu'il sait ce qu'il y avait dans les lettres, et, par conséquent, sa convocation équivaut à un aveu que les gouvernements les plus despotiques n'ont jamais osé se permettre, à l'aveu de l'existence d'un cabinet noir.

Alors je me dis : quel motif si grave peut donc pousser les républicains à suspendre, en France, les garanties qui sont la base de la vie civilisée ?

Quel motif peut donc les exciter à se permettre les actes qu'ils ont tant reprochés à leur prédécesseurs ?

Quel motif les force à semer sur leurs pas, dans cette voie criminelle, tant de rancunes qui ne désarmeront jamais ?

Quel motif les amène à cet excès d'imprudence de créer de si formidables précédents, qui se retourneront infailliblement contre eux ?

Ce motif, il n'est pas difficile à trouver : c'est la peur du boulangisme.

Donc, le boulangisme existe.

Je suis très perplexe. Les républicains me disent que le boulangisme n'existe plus, et ils se comportent comme si le boulangisme dévorait la France.

Encore une fois, je suis très perplexe.

Pour le cas cependant où il y aurait encore parmi nous des boulangistes, je veux leur faire savoir qu'ils auraient tort de n'être pas contents de ce qui arrive.

Il est très heureux pour eux que le général ait été forcé de quitter la France.

Il serait très heureux pour eux qu'il eût été forcé de quitter la Belgique.

Il est très heureux pour eux que M. Clément et ses acolytes enfoncent des portes, crochètent des tiroirs et fassent main basse sur les papiers, sur l'outillage intellectuel et politique de certains citoyens.

Il est très heureux pour eux qu'on ait créé des juridictions exceptionnelles, qu'on se soit défié du jury et qu'on ait substitué partout la raison d'Etat à la justice ordinaire.

Si tout s'était passé correctement, grand aurait été leur embarras, le jour où ils seraient au pouvoir.

L'opinion aurait exigé qu'ils respectassent contre leurs adversaires, cette équité qu'on aurait respectée contre eux.

S'ils avaient voulu proscrire, perquisitionner, persécuter, violer les correspondances et poursuivre jusque dans l'exil leurs ennemis vaincus, on aurait dit : " C'est trop ! c'est de l'arbitraire ! " Tandis que maintenant, quoi qu'ils fassent, ils auront la plus belle excuse que l'humanité ait jamais inventée, une excuse si péremptoire qu'on en a fait la base de toute législation, sous le nom de peine du talion.

La république actuelle légitime par avance toutes les fantaisies du tyran qui l'écrasera un jour sous sa botte.

Et, si les Français doivent subir, dans la suite des temps, le gouvernement d'un Soulouque, ils trouveront ce gouvernement tout naturel. Ils diront : " Tiens ! nous connaissons cela. C'est comme sous la république. Ce Soulouque est un brave opportuniste. "

Mais ce qui doit surtout remplir d'une joie sans mélange le cœur des boulangistes, s'il en reste, c'est de voir qu'heureusement ne s'est pas réalisée la prophétie d'un homme pressé, qui avait annoncé que le général inaugurerait en personne l'Exposition.

Si le général Boulanger habitait l'Elysée à la place de M. Sadi Carnot, nous entendrions, aujourd'hui, les républicains, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, lui reprocher, avec la dernière amertume, la manifestation du corps diplomatique, profitant des fêtes de l'inauguration de l'Exposition pour aller voir à la campagne si les feuilles poussent aux arbres.

On lui dirait : " Quoi ! la reine Isabelle elle-même, notre amie, notre commensale, s'éclipse la veille de l'inauguration ! Elle qui figurait aux côtés de la maréchale de Mac Mahon, dans une tribune d'honneur à l'Exposition de 1878 ! "

" Mais vous avez donc fait de la France un lazaret ? Vous êtes donc isolé dans le monde ? "

" Les empereurs et les rois vous considèrent donc comme un pestiféré ? "

Et que pourrait répondre le malheureux Boulanger à ces objurgations trop justifiées ?

Absolument rien.

Il vaut donc bien mieux, pour sa gloire, qu'il soit à Londres qu'à Paris.

Il vaut bien mieux qu'il soit proscrit que président de la république.

Son gouvernement ne pourrait pas tolérer, le sourire aux lèvres, un affront semblable.

Il est donc préférable qu'il n'existe pas encore, car l'intimité de l'inauguration tuerait le prestige dont il aurait besoin pour vivre.

Et d'ailleurs, la logique des faits, les règles morales de l'histoire veulent que le centenaire de la Révolution soit célébré par les révolutionnaires jouissant de leurs derniers jours de victoire, et non par les réactionnaires calisés dans leurs premier jours de triomphe.

Elles veulent que la faillite séculaire des principes de 89 soit solennisée par ceux qui se réclament de ces principes, après les avoir pervertis et flétris.

Elles veulent que la fondation de la fausse liberté soit commémorée par la pire toutes les tyrannies : la dégradante tyrannie anonyme.

Il y a dans l'Exposition qui va s'ouvrir, deux choses :

Il y a la floraison matérielle du génie français. Et cette floraison nous appartient à tous.

Elle est le patrimoine commun. Aucun parti n'en a le monopole. Tous les esprits cultivés du monde viendront l'étudier. Elle pénétrera par la presse, par la conversation des hommes, dans toutes les veines du monde, si l'on peut parler ainsi.

Mais il y a autre chose : il y a le souvenir d'une illusion généreuse presque immédiatement convertie en fureurs criminelles. Et ces fureurs sont le propre du parti républicain.

Elles lui appartiennent avec tout ce qu'elles ont enfanté, notamment avec la diminution du territoire national.

La faute, l'usurpation, le crime consistant à avoir voulu coudre ensemble cette floraison et ces souvenir, ce présent amélioré par le génie national avec ce passé ensanglanté.

C'est contre cette suture que proteste non seulement l'Europe civilisée, mais encore la France raisonnable.

En 1793, on installait des filles publiques sous les arceaux gothiques des cathédrales, comme si on eût voulu déshonorer les gloires du passé par les ignominies du présent.

Fait-on autre chose, aujourd'hui, en essayant de souder la saltimbanquerie républicaine à ce capital sacré d'efforts, de veilles, de luttes et de science qui sera représenté au Champ de Mars ?

Voilà pourquoi les boulangistes, s'il en existe encore, doivent s'applaudir que leur chef n'ait pas été condamné à présider à cette profanation.

J. CORNÉLY.

CERTIFICAT — Ma femme veut deux autres de vos emplâtres pour les femmes, elle est guérie d'une douleur qu'elle avait entre les épaules depuis bien longtemps, et elle ne veut plus se passer de vos "plasters."

JOSEPH CROTEAU,
Trois-Rivières

Prix 25 cts. Adressez : Dr J. Lariviere, Marville, R. I. 205-1no

RRR
RADWAY'S READY RELIEF

Guérit et Prévient
Rhumatisme, Toux
Mal de Gorge
Enrouements
Raideur du cou.
Bronchites
Catarrhe
Mal de Tête
Mal de Dents
Rhumatisme
Névralgie
Asthme
Entorse

Plus prompt que tout remède connu

Quelque soit la violence ou la douleur du Rhumatisme, des Infirmités, de la maladie de Nerfs, de la Névralgie et des autres maladies qui affligent le monde, les alités et le impotents.le

RADWAY'S READY RELIEF.

Donnera un soulagement immédiat

PRISE A L'INTERIEUR, une demie-cuillérée à thé dans un demi verre d'eau guérira en quelques instants les crampes, les spasmes, les douleurs d'estomac, les nausées, les vomissements, la gastralgie, les crises nerveuses, l'insomnie, les maux de tête, la diarrhée, les coliques les flatuosités et toutes les douleurs internes.

MAUX ET DOULEURS

Pour mal de tête, (soit qu'il provienne de maladie ou qu'il soit nerveux), Mal de dents, Névralgie, rhumatisme, mal de reins, Entorses Blessures, Morsures d'insectes, Raideur du cou, Douleurs et faiblesse dans le dos, l'épine dorsale ou les reins, douleurs autour du foie, pleurésie, enflures des jointures et douleurs de toutes sortes, en appliquant le Radways Ready Relief, on éprouvera un soulagement immédiat et au bout de quelques jours en continuant à l'appliquer, on se trouvera guéri permanement.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS. Prix 25 centiz.

Dr. RADWAY'S SARSAPARILLIAN RESOLVENT

Pour la guérison de toutes les Maladies Chroniques

Rhumatisme Chronique, Maladies Scrofuleuses, etc., Enflures des glandes, Dyspepsie chronique, Enflures blanches, Tumeurs, Ulcères, Hydropisie, Salt Rheum, Bronchites, Consomption, Diabètes, Maladies de la Vessie, des Reognons, du Foie, etc.

LA PEAU, après avoir fait usage du SARSAPARILLIAN devient claire et belle. Les boutons, rougeurs, les taches noires et les éruptions de la peau disparaissent. Les personnes souffrant du scrofule, maladies d'éruption, des yeux, de la bouche, des oreilles, jambes, gorge et glandes, où des matières se sont accumulées soit par des maladies non-soignées ou par l'usage du mercure peuvent s'attendre à être guéries si elles font usage de la Salsaparelle.

En vente chez tous les pharmaciens. $1 la bouteille.

PILULES de RADWAY

LE GRAND REMÈDE POUR LE FOIE

Pour la guérison de tous désordres d'Estomac, Entrailles, Maladies des Reognons, Vessie, Maladies Nerveuses, Perte d'Appétit, Mal de Tête, Constipation, Indigestion, Surcroit de Bile, Fièvre, Enflammation des Intestins, Hémorrhoïdes et Dérangements des Viscères Internes, Purement végétal, ne contient pas de mercure, minéral ou drogues délétères.

UNE DIGESTION PARFAITE

S'obtiendra en se servant des pilules de Radway. Par leur emploi, les

MAUX DE TETE

la dyspepsie, la biliosité de l'estomac, seront évités et la nourriture que l'on prendra contribuera par ses propriétés nutritives, à réparer les pertes produites par l'usure naturelle du corps.

PRIX : 25 CENTS LA BOITE. En vente chez tous les pharmaciens.

DR RADWAY & CO.,
No 419 rue St. Jacques, Montréal, Canada.

N. LANDRY.
Dessinateur et Graveur sur bois
(ELECTROS, clichés)

Portraits, Vues de bâtisses, Ornements, Architecture, Dessins à Vignettes de toutes sortes. Exécutés avec le plus grand soin et à bas prix. Envoyez pour prix avant de donner votre ordre ailleurs.

32—St Gabriel Montréal.

"L'IMPERIALE"
Compagnie d'Assurance

La nouvelle bâtisse, située sur la Place d'Armes, sera prête au 1er Mai 1889.

On loues des bureaux qui sont propres aux banques, aux compagnies d'assurance, aux marchands à commission, aux hommes de professions et autres.

Il y aura des voûtes dans cet édifice qui est construit pour ainsi dire à l'épreuve du feu.

On peut voir les plans au bureau du soussigné. Les bureaux seront disposés de telle manière qu'ils conviendront aux locataires.

Agent spécial du Dest Français J. B. X. DUSSAULT.

Heures de bureau le soir de 7 à 10 heures Résidence 135 Droleet.

S'adresser à W. H. RINTOUL, 6 rue Hôpital. 1a-1j

GUARDIAN
Compagnie d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie
De LONDRES, ANGLETERRE
Etablie en 1821

Capital - - - $10,000,000
Fonds Investis - 20,000,000

Agents généraux { ROBT SIMMS & CIE. pour le Canada { Geo. DENHOLM, Montréal

Police d'assurance contre le feu acceptées
45 rue St Sacrement

P. GARON
INSPECTEUR
Compagnie d'Assurance sur la vie "NEW-YORK"
Coin des rues Saint-Jean et Hospital.
Résidence : No. 256 rue St-Hubert.

M. Garon s'occupe spécialement d'assurances sur la vie depuis nombre d'années et assure toujours garantie satisfaction à ses clients. 1a-1j n 52

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR
CONFECTION DE CADASTRES ET LIVRES DE RENVOI. ARPENTAGES PRIVÉS ET PUBLICS BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE, ETC., ETC.
62, RUE St JACQUES, 62
MONTREAL.

M. GARAND
NOTAIRE
10 Rue St-Lambert,
MONTREAL.
ARGENT A PRETER.

J. EMILE VANIER,
[Ancien élève de l'Ecole Polytechnique]
Ingénieur Civil et Arpenteur
61,—RUE ST. JACQUES,—61

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étran

L'ETENDARD,
MARDI, 14 MAI 1889

UN DERNIER MOT

Turlupin nous est revenu encore hier, pliant sous le faix de deux lourdes colonnes d'injures et de personnalités.

Plus qu'il a de bave !

Turlupin refuse de dire son nom. Le fait seul de le lui demander le met en fureur. Il s'indigne de notre audace.

Comment ! voilà un homme, (un preux des anciens jours !) qui, sans provocation aucune, s'introduit chez vous, se donnant comme grand justicier, il est vrai, mais affublé d'un faux nez et d'une queue rouge, met tout à sacage, jusqu'au domaine réservé à la famille, jusqu'au sanctuaire de la conscience et vous ôsez lui demander qui il est ?

Vit-on jamais pareille effronterie ? Ce n'est plus de l'audace, c'est de l'impudence !

Allez ! Turlupin, votre nom, vous l'avez écrit vous-même sur votre propre front. Chacun peut le lire, même à travers votre masque. Quant à *l'autre*, celui que vous reprenez votre vilaine besogne accomplie, il nous est inutile de le connaître pour savoir ce que vous êtes ?

Cependant ne vous fiez pas trop à cet incognito et que M. Nantel ne croie pas qu'il lui suffira de bien garder votre secret pour s'assurer à lui et à vous l'impunité. Toute patience a une fin.

Vale.

JEAN D'ARC.

UN DEMENTI A LA "MINERVE"

Montréal, 13 mai 1889.

Monsieur le Directeur.

Je lis dans la *Minerve* de ce matin :

M. Trudel explique son absence de l'assemblée du Club National. C'était une *assemblée libérale*, et l'orthodoxe directeur n'assiste *jamais à ces assemblées.*

"Non, il se borne à opérer alors dans les coulisses et à faire tirer ses ficelles par d'autres. C'est ainsi qu'il avait fait représenter l'*Etendard* à la fameuse assemblée par un de ses jeunes assistants-rédacteurs et cousine, qui figure dans la bataille du côté des employés du gouvernement providentiel."

Afin de couper court à ces racontars malhonnêtes, je déclare ici qu'à la dernière séance du Club National, j'ai agi comme membre de ce Club et en aucune façon comme un des assistants-rédacteurs de l'ETENDARD que je n'étais pas, du reste, autorisé à représenter.

J'ai agi de moi-même et par conséquent tout ce que je pourrais avoir dit ou fait, dans cette occasion, m'est personnel et vous était complètement étranger.

Espérant, Monsieur le Directeur, que les journaux qui vous attaquent sur ce point prendront note de ma déclaration, je suis,

Votre dévoué serviteur,

J. G. DE LA DURANTAYE.

MENUS PROPOS

La "Justice" de la *Minerve*. Elle cite le commencement et la fin de notre article accompagnant la lettre de M. Tercotte à Mgr de Trois-Rivières, et elle a soin d'omettre le corps de l'article où nous apprécions cette lettre. De sorte que, pour les pauvres gens qui ne lisent que la *Minerve* (il y en a bien peu, heureusement !) nous sommes censés avoir publié la lettre en l'approuvant et en nous excusant de ne pas l'avoir publiée plus tôt.

S'il y a dans le dictionnaire un autre mot que "canaille" pour qualifier ce procédé, nous prions respectueusement M. Jos Tassé de nous l'indiquer.

***

La tour Eiffel, qui sera une des plus *hautes* expressions de l'industrie moderne, n'est pas, précisément, une belle chose ; du moins pour les artistes. Dès le commencement, tout ce qu'il y a d'artistes, de poètes et d'hommes de goût à Paris, s'est récrié contre cette monstruosité. Comme dit François Coppée :

Une tour de trois cents mètres
C'est énorme....ce n'est pas grand.

***

M. Geo. Desjardins doit venir faire une conférence à Montréal, devant le Club Cartier, sur les finances de la Province. Nous plaignons sincèrement ceux que leur situation politique forcera d'assister à cette conférence. Quant aux autres tant pis pour eux.

***

Turlupin, celui de la *Presse*, affirme comme des faits incontestables : que notre Directeur a insulté (remarquez la gradation) des frères convers, des prêtres haut placés, des grands vicaires administrateurs de diocèses, des évêques et princes de l'Eglise ! Pourquoi s'est-il arrêté en si beau chemin ? Le *Monde* a prétendu que notre Directeur avait aussi insulté le Pape. C'était plus complet.

Et pourtant, voilà combien d'années que nous mettons toute la canaille dont Turlupin se fait le champion, au défi de trouver dans l'ETENDARD la plus petite preuve d'un seul de ces atroces mensonges !

***

Turlupin affirme encore comme des faits incontestables que notre Directeur est entre les mains de Beausoleil, des Préfontaine et des Mercier (qui valent bien, cependant, les Dansereau, les Chapleau, les Clemow, les McKenzie Bowell, les Dalton McCarthy, etc), qu'il vit au crochet du gouvernement, qu'il fait plus de zèle que *La Patrie* et ne proteste pas contre une honteuse administration des deniers publics ; qu'il admet les avocats du diable, qu'il nie l'obligation morale d'écouter les conseils dont se composent les trois quarts de la direction spirituelle donnée aux fidèles par les pasteurs.

Encore autant de mensonges que les organes bleus n'ont pu avancer qu'en tronquant, dénaturant ou falsifiant les dires de l'ETENDARD. Turlupin, comme ses amis, ment ; comme eux il est incapable de prouver la moindre de ces affirmations ; mais il a peut-être pour excuse qu'il ne lit pas l'ETENDARD et qu'il est obligé de s'en rapporter à ce qu'en disent le *Monde*, la *Presse* et la *Minerve*. Dans ce cas, son excuse le découvre d'un autre côté, car il aurait porté des accusations si graves, sur les dires d'adversaires reconnus dont il doit connaître l'absence complète de scrupules.

QUESTION D'HISTOIRE

La Société de Jésus a-t-elle été supprimée au Canada ?

VIII

Outre ceux qui se sont appuyés sur la prétendue suppression de la Compagnie de Jésus au Canada, pour leur nier tout droit à ces biens, il y en a d'autres qui les en excluent en vertu d'une cession faite, disent-ils, par le P. de Glapion.

Pour procéder avec méthode, posons-nous trois questions à résoudre :

1o Si cette cession était de nature à recevoir la sanction du droit canon,

2o Si de fait il y eut acceptation formelle, ou si cette cession n'est pas restée simplement à l'état de projet.

3o Si les conditions stipulées ont été remplies.

I

CETTE CESSION ÉTAIT ELLE DE NATURE À RECEVOIR LA SANCTION DU DROIT CANON ?

Nous allons rapporter en entier cet acte de cession tel que nous le trouvons à la page 163 du Rapport sur l'Education du Comité spécial de la Chambre d'Assemblée du Bas Canada, imprimé par ordre de la Chambre, 2 février 1824 :

Lettre du Révérend Père de Glapion à Mr. Le Germain, Fils.

"La plus grande partie des biens, terres et possessions dont les Jésuites existants en Canada ont joui et jouissent encore, tant en fief et seigneurie qu'en rôture, leur a été donnée en toute propriété par le Roi de France, le Duc de Vantadour, la Compagnie Commerçante du Canada, et par de généreux particuliers, pour la subsistance des dits Jésuites, à condition qu'ils s'emploieraient à l'instruction des Sauvages et des jeunes Français Canadiens. Les Jésuites se sont si bien acquittés de ces deux obligations, qu'ils ont mérité que Louis XIV, de glorieuse mémoire, renouvellât et ratifiât en leur faveur par son magnifique diplôme du .....(1) toutes ces concessions et tous ces dons à eux faits. Quelques autres portions de biens ont été achetées par les anciens Jésuites, de leurs propres deniers, et ces achats ont été approuvés par le diplôme susdit ; mais en octobre, 1789, les Jésuites existants en Canada sont réduits au nombre de quatre, et tous d'un âge avancé (2). Par conséquent ils ne sont plus en état d'acquitter par eux-mêmes les obligations stipulées, d'instruire les Sauvages et les jeunes Canadiens. C'est pourquoi ils renoncent purement, simplement, volontairement et de bonne foi à toute propriété et possession des dits dons et des dites concessions à eux ci-devant faits et faites, et en cèdent et transmettent la propriété et possession aux citoyens Canadiens, en faveur desquels elles ont été faites, afin que sous la direction et l'autorité et de l'approbation de Monseigneur Jean François-Xavier Hubert, Illustrissime et Révérendissime, Evêque de Québec, et de ses successeurs Evêques, il soit pourvu à l'instruction des Sauvages du Canada, et des jeunes Canadiens.

"Cette démission, renonciation et transport de propriété faite au profit des citoyens canadiens de la Province du Canada, aux clauses et conditions suivantes :

"1o Que les Jésuites résidens à Québec jouiront, jusqu'à la mort du dernier d'eux, du bâtiment qu'ils occupent, dont la vue est sur leur jardin d'en haut et qui fait face au sud ; qu'ils jouiront du dit jardin d'en haut, et du bosquet ou bocage qui est au bout du dit jardin vers le nord ouest ; qu'ils jouiront de leur hangard, écuries, glacière, basse-cour, buanderie, puits et bucher ; qu'ils jouiront de leur bibliothèque, des meubles qui sont dans leurs chambres et dans tout le bâtiment qu'ils se réservent ; qu'ils jouiront de leur Eglise, de leur Sacristie, et de tous les meubles et ornements qui sont dans les dites Eglise et Sacristie : de leur vestibule, et de la Congrégation où les citoyens congréganistes

(1) La date n'est pas indiquée, elle est du 12 mai, 1678.

(2) Le Père *Auguste Louis de Glapion* et le Père *Jean Joseph Casot* résidaient au Collège de Quebec. Le premier était âgé de 70 ans ; il mourut cinq mois plus tard ; le 24 février 1790. Le second était âgé de 61, il mourut le 16 mars 1800, le dernier de tous les Jésuites au Canada. Le Père *Bernard Well* résidait à Montréal et était âgé de 65 ans. Sa mort arriva à la fin de mars ou au commencement d'avril 1791.) Enfin, le Père *Etienne de Villeneuve Girault* qui résidait chez les Hurons de la Jeune Lorette était âgé de 71 ans, et il mourut le 8 octobre 1794.

s'assemblent au moins une fois par semaine avec l'édification du public..... que les dits Jésuites résidens à Québec, continueront à recevoir tous les ans une certaine quantité de foin qui leur est due en vertu d'un contrat passé entre eux et le Sieur Jean Baptiste Normand, demeurant près du passage de la rivière St Charles.

"Seconde condition.—Que le père Etienne Thomas de Villeneuve Girault, missionnaire des Hurons de la Nouvelle Lorette, jouira pendant toute sa vie de son Eglise et Sacristie, et de tous les meubles et ornemens qui y sont ; qu'il jouira de tous les bâtimens et de tous les meubles et ustenciles, du jardin, de la cour, et de toutes les prairies dont il a joui jusqu'à ce jour ; que le dit Père Girault aura droit pendant toute sa vie, et sans payer, au moulin de la Nouvelle Lorette, le bled dont il aura besoin pour sa subsistance et celle de ses domestiques.

"Troisième condition.—Que le Père Bernard Well continuera pendant toute sa vie à jouir de la Chapelle et Sacristie, et des ornemens et meubles qui y sont, et des bâtimens, jardins et cours dont il a joui jusqu'à ce jour dans la ville de Montréal.

"Quatrième condition.—Que Messieurs les Citoyens Canadiens payeront tous les ans à chacun des quatre Jésuites qui vivent encore, une pension viagère de trois mille livres au taux de la Province ; laquelle pension sera payée en deux termes, c'est-à-dire : qu'ils payeront à chacun des quatre Jésuites quinze cents livres tous les six mois ; et la dite pension cessera d'être payée pour chacun d'eux au décès de chacun d'eux.

"Québec, 31e Décembre 1789.

"Monsieur,

"J'ai oublié de prévenir Messieurs les Citoyens Canadiens que notre résidence de Montréal est chargée d'un constitut de 20,000 livres au capital, en conséquence duquel les Pères Foquet et Well ont payé, depuis bien des années, à monsieur Panet juge à Québec, la rente annuelle de 1,000 livres. Je vous prie de le leur dire, et vous obligerez votre serviteur,

"GLAPION, Jésuite.

"A M. Louis Germain Langlois, fils,
"Négociant à la Haute-Ville, à Québec."

Remarquons en passant, avant d'examiner la nature de ce contrat, que si les réclamants des biens des Jésuites s'appuient sérieusement sur la validité de cet acte pour faire valoir leurs droits, ils avouent par là même que la Compagnie a continué à posséder ses biens en toute propriété, qu'un seul comme supérieur pouvait les aliéner, quinze ans après qu'on l'a dit supprimée ; en un mot, ils admettent la non-suppression. En effet, selon eux, la propriété des biens serait transférée, par cet acte officiel du Père de Glapion, supérieur, aux citoyens canadiens, pour être administrés par eux "sous la direction et l'autorité, et l'approbation" de l'Ordinaire en faveur des sauvages et des jeunes canadiens. Trois faits résultent de cet acte comme conséquence rigoureuse :

1. Les pères, vis-à-vis de l'Evêque et des citoyens, étaient propriétaires jusqu'à cette date, 1789 ;

2. A partir de cette date seulement, l'Evêque, nous ne disons pas serait devenu administrateur, mais aurait exercé sur l'administration de ces biens une direction quelconque qu'il n'aurait pas exercée antérieurement.

3. Les citoyens canadiens en seraient devenus dès lors propriétaires, et non pas l'Evêque.

Mais il y a une autre conclusion bien autrement importante à tirer du fait, qu'ils avouent implicitement, de la non suppression, en maintenant la validité de cet acte : c'est que, comme le P. de Glapion et les derniers Jésuites étaient encore véritablement Jésuites, (puisqu'on les croyait capables de céder les biens des Jésuites), ils ne représentaient plus à *eux seuls* seuls la Compagnie en tant que propriétaire. De sorte que, même en prévision de leur décès, ils n'avaient pas le droit d'aliéner ce qui appartenait à la Compagnie existant ailleurs. D'un autre côté, s'ils n'étaient plus Jésuites, ils n'avaient aucun bien à céder.

Il va sans dire, que si nous contestons la validité de l'acte, ce n'est pas que nous refusions d'admettre qu'ils fussent véritablement Jésuites, puisque nous maintenons la non-suppression de l'ordre au Canada. Mais nous affirmons d'abord que *cette cession n'était pas de nature à recevoir la sanction du droit canon.*

SERIEUX ACCIDENT

On nous écrit de Ste Geneviève de Batiscan :

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales, est arrivé en cette paroisse, samedi matin. Madame Marchand, épouse de M. Louis Marchand, propriétaire des moulins de la rivière à Veillet de cette paroisse, descendait de chez elle, en voiture, avec une de ses jeunes filles, pour assister à la messe du mois de Marie, lorsque, en descendant la côte qui se trouve au nord de l'église, le cheval qu'elle conduisait elle-même, prit le mors aux dents et vint entrer à grande vitesse dans la cour de M. George St Arnaud, négociant. En tournant de la rue dans la cour, la voiture fut violemment renversée. Mademoiselle Marchand lancée de l'autre côté de la rue et Madame Marchand précipitée contre un poteau garni de ferrures.

Dans cette chute elle eut tout le haut de la figure dépouillée de ses chairs et reçut de violentes contusions à l'estomac. MM. les Drs Baril et Dufresne de Ste Geneviève furent appelés en toute hâte et réussirent à opérer le pansement avec beaucoup de succès. Pas moins de douze coutures furent nécessitées pour replacer les chairs dans leur état naturel.

Malgré la violence de sa chute et la gravité de ses blessures, Madame Marchand n'a pas perdu connaissance ; elle a subi les opérations du pansement avec un courage extraordinaire, sans même proférer une seule plainte et sans se faire appliquer le chloroforme.

Quelques heures après le pansement, elle a pu être transportée à sa résidence, distance d'environ trois milles du lieu de l'accident.

Ce soir (dimanche) ses médecins, qui ne la laissent guère, sont satisfaits de l'état de leur malade, bien que ses souffrances soient très grandes ; ils espèrent réussir à neutraliser l'inflammation, qui est un résultat à peu près inévitable d'un pareil accident. Mademoiselle Marchand n'a reçu que de légères contusions.

LE JOURNAL DANS L'EGLISE

Nous avions reçu il y a longtemps la présente lettre de Mgr Fèvre. La date qu'elle porte l'indique assez du reste. L'ancienneté des matières et les nécessités de la lutte, nous en avaient fait différer l'impression dans le temps. Il y en a aussi une deuxième.

Mgr Fèvre nous écrit pour nous demander de les publier maintenant parce qu'elles complètent les autres sur le même sujet et expliquent toute sa pensée.

Nous nous rendons à son désir.

Louze, ce 27 février 1889.

M. le Directeur,

J'ai reçu hier votre numéro du 13 courant. Dans ce numéro, Monsieur, vous reproduisez gracieusement ma lettre à la *Minerve* et vous l'accompagnez d'un commentaire qui en met le sens en plus vif relief. De cette reproduction et de ce commentaire, je vous prie d'agréer mon fraternel remerciement.

La *Minerve*, la première, avait donné, de cette lettre, un commentaire, que je ne connais que par vos extraits. Dans votre réponse, vous suivez le plan tracé par la déesse athénienne et vous parcourez la lice dont elle a bien voulu dessiner les contours. Les questions de méthode n'ont, par elle même, qu'une importance secondaire ; pourvu qu'une pensée soit fidèlement reproduite et loyalement discutée, il n'importe guère d'après quelle forme. Cependant, je l'avoue, dans une controverse, il paraît préférable qu'on s'attache à la pensée elle-même, plutôt qu'à son expression. L'expression est toujours plus ou moins infidèle, elle se prête aux fantaisies, et, sans le vouloir, elle peut prêter à équivoque. La pensée, au contraire, pourvu qu'on la prenne dans son sens naturel et dans son enchaînement logique, c'est la substance même de l'idée, rayonnant de l'esprit et parlant à l'âme. Si vous l'interprétez bien, les âmes établissent entre elles une communication directe ; et si nos infirmités ou nos passions ne viennent pas se jeter en travers, il y a toute chance pour qu'on réussisse à se bien entendre. C'est une des plus belles fortunes de la vie.

Dans l'espèce donc, la *Minerve* ayant discuté ma lettre d'après la matérialité de la forme, vous l'avez discutée, à votre tour, dans le même cadre. En toute justice, Monsieur, je vous dois cet hommage : vous avez très exactement saisi et parfaitement défendu ma pensée. J'aime à croire que vous l'avez fait avec l'esprit de cœur ; à part les joies qu'on y trouve, c'est toujours, pour l'intelligence, une garantie.

Au fond, deux idées se partageaient ma lettre à la *Minerve*. Dans la première partie, je constatais un accord spéculatif sur la part que peuvent prendre les journalistes orthodoxes dans les affaires de l'Eglise et, pour sceller cet accord, j'indiquais d'après quels principes de théologie il pouvait produire d'heureux résultats. Dans la seconde, j'essayais de dissiper un malentendu provenant d'une fausse interprétation d'une page de l'Histoire de Pie IX. Cette seconde partie n'était que subsidiaire et toute de circonstance ; la première était le point capital.

Or, sur ce point capital, il me semble que notre accord est plus spéculatif que pratique. Nous sommes voisins, nous nous tendons une main amicale ; mais, entre la *Minerve* et moi, ou plutôt entre nos pensées respectives, il y a une *faille*, comme on dit en géologie, une déchirure qui va jusqu'aux profondeurs de la terre et se fait sentir jusque dans les hauteurs des cieux. C'est sur ce point que j'appuie, uniquement, je dois le dire, pour amener une entente plus parfaite et recueillir, de cet accord, des fruits de lumière sainte.

En proclamant la royauté de Jésus-Christ, nous n'entendions pas seulement faire *acte de foi*, mais pour une règle de *morale pratique* et strictement obligatoire pour tous les fidèles enfants de l'Eglise. Pour l'acte de foi, la *Minerve* l'accepte ; elle pense même que nos frères séparés, qui prennent part à la législation, croient la même chose, puisqu'ils prêtent tous les serments religieux sur les saints Evangiles. Quant à la conduite, la *Minerve* m'invite à comprendre que, dans un milieu *mixte*, en présence d'une majorité *protestante*, les hommes d'Etat *catholiques* sont obligés parfois à la *discrétion*. "Du reste, ajoute-t-elle, en matière de législation, la *voix* de l'Eglise au Canada n'est pas *méprisée, quand elle se fait entendre*, et ses *immunités sont respectées*." C'est ici, entre nous, le point délicat d'un dissentiment que je n'hésite pas à dénoncer.

Je pourrais répliquer que, si la voix de l'Eglise est entendue au Canada et si ses immunités sont respectées, cette voix devrait se faire entendre partout et toujours, et, non contente du respect de ses immunités fondamentales, réclamer, au moins pour le Bas-Canada, une organisation entièrement catholique. Je pourrais ajouter que si nos frères séparés croient, comme nous, à la royauté de Jésus-Christ, la reconnaissance officielle, publique, nationale, de cette royauté, n'éprouverait de leur part, aucune opposition. Mais j'aime mieux faire observer ici, à la *Minerve* qu'elle introduit, dans nos débats, la puissance ordinaire de l'Eglise enseignante, et qu'elle n'y doit point figurer. La question controversée entre nous, n'est pas de déterminer, dans le gouvernement de l'Eglise, la part de la hiérarchie : ce serait de notre part, plus qu'une indiscrétion et une inconvenance, mais de savoir quelle part peuvent y prendre les fidèles journalistes, députés, hommes plus ou moins mêlés aux affaires publiques.

Pour nous orienter dans ce débat, il est nécessaire de rappeler sommairement les principes.—Pendant les quarante jours qui suivirent sa résurrection, Notre-Seigneur apparut fréquemment à ses apôtres et à ses disciples, pour leur parler du royaume de Dieu : *Et loquens de regno Dei.* Jusqu'là un grand désordre s'était introduit dans les institutions humaines ; à l'autorité souveraine du sacerdoce primitif, s'était substitué, presque partout, l'autorité dominatrice despotique du pouvoir temporel. A l'exception du peuple juif, où le représentant de Dieu était resté à sa place, qui était la première, César était devenu souverain pontife, maître des âmes comme des corps, exigeant l'adoration comme l'obéissance. Pour repousser ce désordre, aussi mal fondé qu'il était dégradant, Jésus Christ, remontant au ciel, donna à ses apôtres, le magistère intellectuel, le ministère sacerdotal et l'empire effectif : Allez, dit-il, enseignez toutes les nations : voilà le magistère ; baptisez les : voilà le ministère ; leur mandant d'observer tout ce que je vous ai prescrit : voilà l'empire. Dans ces trois mots, vous avez toute la constitution du royaume de Dieu sur la terre.

L'adversaire peut objecter qu'il s'agit, ici, du mandat donné à Pierre et aux Apôtres. Sans doute, nous avons sous les yeux la mission du collège apostolique ; mais il faut bien en peser les termes. Les apôtres doivent enseigner, non seulement les individus, mais les *nations* et leur faire accepter *la loi* de l'Evangile ; les Apôtres doivent baptiser, non-seulement les individus, mais les *nations* et faire entrer, dans leurs institutions, *la grâce* de l'Evangile ; les Apôtres doivent faire observer *à tous*, rois et peuples, pasteurs et troupeaux, dit Bossuet, non pas *une partie* des prescriptions du Sauveur, mais *tout l'ensemble* et *tout le détail* de sa divine législation.

Quand la *Minerve* nous dit que dans l'application des lois divines de l'Eglise, dans un milieu *mixte*, en présence d'une majorité *protestante*, il y a lieu à *discrétion*, nous ne voyons pas bien clairement ce qu'elle veut dire. Si elle veut dire simplement qu'il faut observer les lois de l'Eglise avec tous les tempéraments de la prudence et de la charité, cela va sans dire ; mais si elle entend qu'il faut couper les lois en deux, les soumettre à son libre examen, révérer d'un côté la théorie, de l'autre suivre une pratique différente, parfois contraire, j'en suis fâché pour la *Minerve*, mais elle introduit dans la loi du Christ ce qu'il n'y a point mis ; elle en règle l'application par un principe humain et naturel ; elle en limite l'efficacité, d'après l'arbitraire rationaliste et dans le cercle tracé par les semi-pélagiens du philosophisme moderne. En un mot, la *Minerve* est libérale, gallicane, tout ce qu'on voudra, dans cette hypothèse, mais elle n'est pas catholique dans le sens strict de l'orthodoxie.

Au début de la carrière apostolique, dès que Jésus ouvrit la bouche, que dit-il ? "Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. Bienheureux serez-vous lorsqu'ils vous auront maudits et persécutés, et dit toute sorte de mal contre vous, mentant, à cause de moi. Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les cieux : c'est ainsi qu'ils ont persécuté tous les prophètes qui ont existé avant vous." (Math. V, 10). Et pourquoi cette béatitude de la persécution ? Parce que les disciples du Sauveur sont sel et lumière ; parce que leurs œuvres doivent briller aux yeux des hommes comme une éclatante lumière ; parce qu'on ne doit laisser de côté, dans la loi, ni un iota, ni un point, ni une virgule, jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'entier accomplissement de cette loi. Voilà des recommandations et des arguments qui sentent fort l'intégrisme et où l'on ne voit pas apparaître encore la discrétion que commandent les situations mixtes.

Quand Jésus-Christ envoie ses Apôtres aux brebis de la maison d'Israël, il les charge de guérir les malades et de ressusciter les morts ; il les dépouille de richesse, et même de vêtements trop riches : "Je vous envoie, dit-il, comme des agneaux au milieu des loups. On vous livrera dans les assemblées, on vous flagellera dans les synagogues. Vous serez, à cause de moi, conduits devant les présidents et les rois, pour rendre témoignage à eux et aux nations... Et vous serez pour tous un objet de haine à cause de mon nom.... Et gardez-vous de craindre ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer l'âme ; mais craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne." (Math. X, Gen. seg.). Jésus réserve à ses apôtres, comme à ses disciples, des tribulations de toute sorte ; je ne vois pas qu'il leur ait recommandé la discrétion devant les situations mixtes.

Le Sauveur, il est vrai, dit en même temps : "Soyez donc, vous, prudents comme des serpents et simples comme des colombes." "O Philothée, disait à ce propos St François de Sales, je donnerais vingt serpents pour une colombe." Pour moi, j'en donnerais mille, et si la colombe se faisait tuer en portant la bonne nouvelle, je la croirais plus forte que tous les serpents de l'univers. Nous ne répudions pas d'ailleurs la prudence, pourvu qu'elle ne porte aucun préjudice aux doctrines et qu'elle ne devienne pas un obstacle aux immolations.

Au terme de sa carrière, Jésus, fidèle à lui-même, dit encore : "Vous me rendrez témoignage. Mais voici ce que je vous dis pour éviter le scandale : Ils vous chasseront de leurs synagogues ; et vient une heure où quiconque vous tuera croira rendre service à Dieu. Or vous traitera ainsi, parce qu'on n'a connu ni mon Père ni moi. Mais je vous avertis, afin que, quand viendra cette heure, vous vous souveniez que je vous l'ai prédit." (Jean, XVI). Je ne vois nulle part que Jésus-Christ ait recommandé à ses apôtres ou à ses disciples, en présence des manichéens, des ariens, des luthériens ou des libéraux, le discernement des situations mixtes et la discrétion pour en éviter les embarras. Le Sauveur oblige de dire rondement et saintement la vérité ; puis, s'il le faut, après avoir semé la parole divine, de l'arroser de son sang.

A la Passion, les apôtres, pourtant bien avertis, dès qu'ils voient que ça se brouille, font acte de discrétion ; ils distinguent une situation mixte et s'éclipsent l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Jean, qui pourtant avait reposé sa tête sur la poitrine du Sauveur, s'enfuit en laissant son manteau dans les mains de ceux qui voulent le retenir. Pierre, qui a promis de se faire tuer pour le Sauveur, voyant qu'il ne peut fair, le renie trois fois et jure brutalement qu'il ne le connaît point : *Non novi hominem.* Jésus-Christ, abandonné de ceux mêmes qui viennent de communier à son corps et à son sang ; Jésus Christ, traîné de Pilate à Caïphe et de Caïphe à Hérode ; Jésus-Christ, épuisé par la perte de sang, anéanti par un martyre de vingt-quatre heures, ne pouvait douter qu'il était temps, pour se tirer d'embarras, de se dire tout uniment charpentier, fils de charpentier, un très inoffensif ouvrier de Nazareth. Cependant, en présence des clameurs de la foule et de l'iniquité des juges ; il ne croit pas devoir user de discrétion. A la question de savoir s'il était roi : "Vous l'avez dit, je le suis"... et immédiatement, il monta sur son trône, la croix !

Lui mort et scellé dans son tombeau, vous faites-vous à l'idée de voir les apôtres réunis en conciliabule, pour se tirer tout doucement d'affaires. Dame ! ça chauffait dur ces jours passés ; enfin nous voilà d'échappe. Nous y sommes bien tous, excepté cet imbécile de Judas, qui s'est pendu trop tôt, parce qu'il n'a pas prévu ce dénouement. Nous n'avons plus qu'une chose à faire, retourner à nos barques et pêcher du poisson, comme ci-devant. Cependant, pour propager la bonne nouvelle, sans s'attirer des averses, il faut user de discrétion et bien distinguer les situations mixtes. On pourrait, par exemple, fonder, à Athènes, un journal intitulé *La Minerve*, et, à Rome une feuille qui s'appellerait *Le Capitole*. Dans ce journal, on serait modéré ; on se dirait homme de son temps et de son pays ; on ferait sonner haut la science de l'Aréopage et la puissance de Caïus Caligula ; on se montrerait libéral à tout crin, et, sans heurter ni les hommes ni les choses, on finirait par se faire accepter sans bruit et surtout sans persécution. C'est un bien mauvais moyen de faire triompher une cause, que de se faire tuer. Se fracasse la tête qui voudra, moi, je préfère écrire ; et moi pêcher à la ligne ; et moi retourner à ma banque. La séance est levée. L'assemblée se sépare en se félicitant de sa sagesse.

Je ne plaisante pas. J'ai quelque droit pour dire que les choses se sont passées autrement. Pierre a été crucifié la tête en bas ; Paul a été décapité aux Eaux Salviennes ; Jean a été plongé dans l'huile bouillante ; Jacques a été précipité du haut des remparts de Jérusalem ; Barthélemy a été écorché vif, et ainsi des autres. Tous les apôtres ont été martyrs, tous sans exception : c'est une leçon plus qu'un exemple. Et avant de cueillir la palme sanglante, ils ont été saisis, fouettés, battus de verges, déchirés avec des ongles de fer. Qu'on lise seulement la lettre où St Paul parle de ses propres tribulations. Et ce qui est vrai des Apôtres ne l'est pas moins des simples fidèles, journalistes ou cordonniers, députés ou faiseurs de tentes, nobles ou plébéiens. Onze millions signèrent, avec leur propre sang, leur acte de baptême. Quelle légion de témoins, mais quelle nuée de gens qui ignorent les situations mixtes et la discrétion qu'il convient d'y apporter. Je répète que c'est là un grand exemple et une grande leçon.

La royauté de Jésus-Christ s'est établie par ces sacrifices ; nous sommes venus aux temps où elle doit se rétablir par les mêmes voies. Après un cycle deux fois millénaire, l'humanité est revenue aux abjections du paganisme et si elle ne jette plus le chrétien aux lions, elle le jette toujours aux bêtes. L'ère des martyrs était fermée, elle se rouvre ; à nous de le comprendre. Situations mixtes, discrétion, prudence, ménagement des protestants, des francs-maçons et des libéraux, autant d'expressions pour diminuer son devoir et faire des concessions à l'ennemi, sinon trahir. Je n'impute à personne une pareille lâcheté ; mais je suis intimement convaincu que tous nos atermoiements, que toutes nos concessions, nos réserves, notre sagesse, notre prudence ne verront leurs pernicieux effets effacés..... que par le sang : *Sine sanguinis effusione non fit remissio.*

Mais je crois avoir négligé de mettre en forme juridique, ces raisons de foi ; nous y reviendrons.

En attendant, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, le nouvel hommage de mon plus affectueux respect.

JUSTIN FÈVRE,
Vic. Géo. Proton. Apost.

Le Remède du Père Matthieu et ses effets

Dès les premières doses, l'on éprouve un sentiment de bien être et de soulagement par tout le système comme si celui-ci ressentait déjà l'influence d'un meilleur genre de vie.

Jamais plus de trois bouteilles ne sont nécessaires pour accomplir un soulagement radical et pour donner un bon appétit pour les aliments solides. L'estomac le digère facilement, et, par suite, les maladies et les insomnies disparaissent.

Tandis que le système se refait pour ainsi dire de nouveau au moyen de matériaux qui lui conviennent et que les stimulants naturels reprennent leur rôle, le désir pour les stimulants artificiels diminue dans la même proportion ; et, après une ou deux de trois semaines de l'emploi consciencieux de l'autitote, l'estomac peut se passer de stimulants artificiels et la soif a disparu—*le malade est guéri.* Il était l'esclave d'une mauvaise et dangereuse habitude et il est redevenu maître de lui-même et se porte bien.

PRESSE A COPIER
Avec levier Cam
EXPÉDITIF, COMMODE ET PORTATIF
Il s'ajuste aux livres de toutes épaisseurs. En faisant jouer le levier à volonté, on obtient un ouvrage propre et parfait. Il est posé sur un pied de caoutchouc, n'a pas besoin d'être assujetti. Dimension de la platine : 10x 13 pouces. Venez l'examiner ou procurez-vous la circulaire.
MORTON, PHILLIPS & BULMER
Libraires, Relieurs et Imprimeurs
1755 et 1757 rue Notre-Dame
MONTREAL.

CHEVAUX Normands et Percherons.
BÉTAIL Ayrshire.
COCHONS Berkshire et Chester-Blancs
VOLAILLES Plymouth-Rock.
LOUIS BEAUBIEN
Ferme Outremont, près Montréal
BUREAU A MONTREAL No. 30 Rue St. Jacques

LA SPRUCINE
DE McGALE
Pour les Rhumes et l'Enrouement, à 25c et 50c la bouteille.

Vignobles de Montreuil
LUC MONTREUIL & FILS, Propriétaires.
Fabricants de VINS NATURELS du pays
VINS de Messe une spécialité.
Demandez notre circulaire.
Vignobles et Caves à WALKERVILLE comté d'Essex, Ontario. 6m

CASTOR-FLUID
On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les pellicules mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille
HENRY R. GRAY,
Chimiste-Pharmacien
144 rue St. Laurent.

FIRE AND WATER PROOF
PAINT
Peinture Caoutchouc
Les Assurances sont prêtes à assurer les bâtisses recouvertes de cette Peinture comme des risques de première classe.
PRIX : couleur noire, $1 par gallon ; couleur rouge et brune, $1.10 ; couleur de vin, $1.25. Un gallon de cette peinture couvrira sur le bardeau de 150 à 200 pds ; sur tôle, ferblanc et bois piané, 5000 pieds. Couleur jaune, crème, gris français, ardoise et blanche, $2 par gallon impérial.
Cette Peinture est garantie pour ce qu'elle est représentée. Toujours en main, Peintures de toutes sortes en baril, Huile, Térébentine, Vernis, Couleurs, Huile à Moulin, etc.
Nous fabriquons ciment à l'huile pour joints de pierre de taille, 20c la livre ; Ciment de Portland ; Blanc de Plomb, $1.25 le cent ; Huile de Lin, 65c le gallon ; Noir à Fumée, 10c la livre ; Maillets pour tailleurs de pierre ; Peinture spéciale verte pour jalousie et Peinture jaune que nous recommandons spécialement pour les planchers.
Nous fabriquons ensuite de la peinture à couverture que nous pouvons vendre à 90c le gallon.
A. A. Wilson & Cie,
MANUFACTURIERS
219 rue St Paul, coin de la Place Jacques-Cartier.

FRS. MARTINEAU
— MARCHAND DE —
PEINTURES ET TAPISSERIES
Ferronneries, Lampes,
Glaces de Miroirs,
Huile de Charbon,
Matic, Huile de Lin,
Térébentine, Vitres,
Etc., etc., etc.
Les entrepreneurs menuisiers, peintres, couvreurs, plombiers, trouveront constamment tous les matériaux nécessaires à la construction, toutes sortes d'outils, etc.
L'on trouvera aussi toutes sortes d'ustensiles, tels que chaudron, canards, soupières, poêles à frire, pots à colle, etc., etc. Les meilleurs blancs anglais, importés directement, à très bon marché, et aussi toutes sortes de blancs canadiens. Mention spéciale : Huile d'Olive pure.
Frs Martineau
1381 rue Ste Catherine

A. Hurteau & Frère,
Marchands de Bois de Sciage
99, RUE SANGUINET, MONTREAL.
Coin des rues Sanguinet et Dorchester : 78 Arneus No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc Téléphone No. 1651.

Département du Feu
DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues au bureau du Greffier de la cité, Hôtel-de-Ville, jusqu'à VENDREDI midi le 17 Mai courant, pour réparations aux postes des pompiers No 3, 4, 6, 8 et 9, d'après les plans et devis que l'on peut voir au bureau de l'inspecteur des bâtiments, Hôtel-de-Ville, entre 9 et 10 heures du matin et 1 et 2 heures de l'après-midi.
On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
CHS GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.
HÔTEL-DE-VILLE,

Nourrissante Agréable

Edwards' Desiccated Soup

Digestive et bon marché

Consiste en extraits de bœuf et en végétaux choisis à l'état sec. C'est un délicieux composé qui se prépare facile ment, qui a une bonne consistance et qui possède une odeur agréable, un bon goût et enfin qui se conserve en tout temps et dans tout climat. Toute les classes de la société l'emploient pour les SOUPES, SAUCES, CROMESQUIS, RISSOLES, ETC.

C'est l'article le meilleur et le moins coûteux pour la nourriture qui ait jamais été offert au public. Il est hautement recommandé par les médecins et la presse entière et il est bien digne d'essai de la part de tout maître de maison soigneux.

En vente chez tous les épiciers en paquets d'une livre, d'une demi livre et d'un quart de livre et en boîtes d'une livre, d'une demi livre et d'un quart de livre.

Ne manquez pas de l'essayer.

Dépots en gros : 30 RUE ST. SACREMENT, Montréal.

Pour ne pas devenir malade de Consomption

La Toux, le Rhume, l'Influenza, l'Asthme, le Croup, l'Enrouement, la Pleurésie, les Bronchites, le Crachement de sang, la Coqueluche, les maladies de poitrine et des poumons, etc.

Ces maladies sont guéries par l'usage du Sirop Pectoral et Nervin, des poudres Toniques des Pilules Margues de J. E. P. Racicot 1434 rue Notre-Dame Montréal, à l'Enseigne du Sauvage. Durant l'automne et l'hiver que nous avons si souvent les rhumes et autres maladies ne sont pas soignés nous verons le terrible ennemi de la population prendre le terrible chemin de la maladie que l'on appelle consomption.

Si l'on veut éviter de payer des sommes énormes plus tard, sans obtenir aucun succès, faisons usage de ces remèdes. Quel bonheur que d'avoir une bonne santé! c'est un bien inaliénable, et pour l'avoir vous n'avez qu'à vous rendre chez J. E. P. Racicot. Des millions de personnes ont obtenu leur guérison par ces célèbres remèdes sauvages, qui sont connus depuis au-delà de quinze ans. Il n'y a pas à balancer, il ne faut pas oublier que vous trouverez là des remèdes pour toutes les maladies. Les maladies Vénériennes sont traitées d'une manière spéciale et radicalement guéries. Le ver solitaire, ce monstre qui fait tant de victimes, est chassé en trois heure par un spécifique connu de lui seul. Prix deux piastres. Mêfiez-vous: tous les remèdes de J. E. P. Racicot, devront sur chaque bouteille avoir son adresse et son portrait, si cela n'est pas on vous trompe. Vous trouverez toujours ces remèdes au numéro 1434 Rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage Montréal; à Québec, au No 25 rue St Joseph, St Roch, et à Sherbrooke, 9 rue du Pont.

On n'ouvre pas le Dimanche; la semaine ouvert de 8 heures le matin à 9 heures le soir.

GRANDE REDUCTION.

T. A. & A. U. GROTHE

BIJOUTIERS et HORLOGERS

BIJOUTERIES d'or fin, d'argent et doublé, ARGENTERIES, électro-plaqué, OR à pommeau, et argent, MONTRES en or et en argent, CHAINES en or, en argent et doublé, PENDULES français et anglaises et américaines, LUNETTES et LORGNONS en or, argent, nickel et acier.

Nos représentants ne nos clients et le public à visiter notre grand assortiment égalé par aucune autre maison à Montréal. Articles de fantaisie en vente. Réparations faites dans le meilleur style et à prix modérés. Usage de manufacturer, nous invitons toutes les personnes désirant un jour de mariage, ou un beau cadeau de noces à nous faire une visite; nous tiendrons satisfaits.

95, —Rue St. Laurent,—95

HYGIENE—Soins de la Bouche

N'EMPLOYEZ QUE

LE LIXIR, POUDRE ET PÂTE DENTIFRICES

Des RR. PP. Bénédictins

De l'ABBAYE de SOULAC, France

En vente dans la plupart des bonnes pharmacies.

Compagnie d'Assurance Royale

ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL.

CAPITAL $10,000,000

ACCUMULÉ $20,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement $800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident.

E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

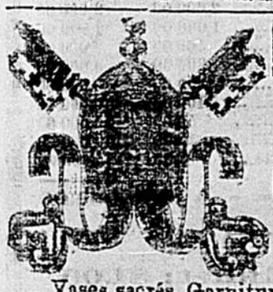

Frechon Lefebvre & Cie

1615, Rue NOTRE-DAME, MONTREAL.

ORNEMENTS D'EGLISE.

CHASUBLERIE

Vases sacrés, Garnitures d'Autel, Candélabres et lustres à cristaux, Chemins de Croix de tous genres.

SOUTANES sur mesure, une grande spécialité,

VINS DE MESSE, Encens, Cierges et Huile d'Olive.

GRAINES! GRAINES!

Les soussignés ont en mains un choix complet de graines de semence tel que

Trèfle, Mil, Pois, Fèves, Radis, Choux, etc

Les commandes de messieurs les marchands sont exécutées avec soin et à bas prix.

Picault & Contant

PHARMACIENS

No 1475 Rue NOTRE-DAME, Montréal.

Médaille d'Or accordée à l'Exposition de Québec, 1887.

NAP. LAPORTE,

FABRICANT DE

FOURNEAUX de CUISINE FRANCAIS

ET DE POELE DE CUISINE POUR

Familles, Restaurants, Bateaux, Communautés

Et aussi de toutes sortes d'ouvrages en fer, tels que

Clôtures, Couchettes, Portes de Voute, Etc.

Toutes réparations exécutées avec soin et promptitude aux plus bas prix.

BUREAU ET FABRIQUE

613, RUE LAGAUCHETIERE, MONTREAL.

AVIS

Succession de feu Télesphore E Lacerte, marchand.

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession étant indéfinies auront cette dernière, devront s'adresser au soussigné, dans les quinze jours du présent avis.

L. A. LORD, N.P.

Yamachiche ce 6 mai 1889. 18i-10

LE BATTAGE DU TAPIS

Nouveau mode perfectionné—Garantie de ne pas endommager le tapis—4 cts la verge.

AVIS SPECIAL—Ayant acheté la recette de "faire de neuf avec du vieux," nous sommes organisés pour nettoyer toutes sortes de tapis de plancher, à nos ateliers, No 11 rue Hermine, à 6 cts la verge, et au plus court délai. Nous garantissons que le battage que nous vous ferons subir le désinfectera, en fera disparaître les dégâts de la teigne et lui rendra sa couleur et son lustre primitifs.

H. N. TABB, GERANT.

Télép. No 798. 11 rue Hermine. 48-qm

Pour réparation de Cadres employez

Dorure Royale "Windsor"

En vente chez les marchands de fer, de peintures et pharmaciens

Walter H. Cottingham

MANUFACTURIER

53,—RUE ST. PIERRE,—53

1a-1m

GRANDE VENTE A BON MARCHE

—DE—

TAPISSERIES

Américaines, Anglaises, Ecossaises et Canadiennes.

TRES GRAND ASSORTIMENT

A PARTIR de 3 cts EN MONTANT

—CHEZ—

E. A. MARTINEAU

[IMPORTATEUR EN GROS ET EN DETAIL]

81 Rue St-Jacques et 2103 Rue Notre-Dame 4l-11m

Peintures Préparées

MARQUE DE ELAND CITY COMMERCE

Ces peintures sont préparées avec de l'huile de lin pure, et sans mélange chimique.

Peinture à Plancher "SENOURS" séche en 12 heures.

Peinture à Couvertures, etc., chez

P. D. DODS & Cie

146 rue McGill.

Ce qui suit a paru dans notre édition de midi hier.

TELEGRAPHIE

LE FEU EN MER

Un vapeur allemand l'échappe belle

Plymouth, 13—Le vapeur "Rugia," capitaine Karlowa, de la ligne Hambourg est arrivé ici hier après midi et rapporte que tout le coton qu'il y avait à bord a été brûlé dans la nuit du 8 courant. Le feu a pu être éteint non sans avoir jeté dans une inquiétude mortelle les passagers. Cent trente balles de coton ont été incendiées. Deux personnes de l'équipage ont été blessées. On avait fait des préparatifs pour abandonner le navire mais heureusement le feu a été contrôlé à temps. Le capitaine et son équipage mérite les plus grands éloges.

LA TEMPERATURE

Belle dans le Canada

Toronto, 12—La pression est généralement basse. Il est tombé de la pluie dans la Nouvelle-Ecosse. Dans les autres parties du Canada la température a été belle.

Maximum de la température: Medecine Hat, 76; Winnipeg, 78; Toronto, 68; Montréal, 70; Québec, 64 et Halifax, 56.

Probabilités pour les prochaines vingt quatre heures.

St Laurent: Vents modérés. Température sans changement.

Nouveaux dentistes

MM. D. Dongeon, Stevenson, Fitzpatrick, Voeburg, Moulton et Cotton ont été admis à la pratique de l'art dentaire.

Corps flottant

On a trouvé hier un corps mesurant 5 pieds et demi flottant dans le canal. Le noyé a les cheveux bruns et porte des habillements noirs.

Maritimes

On voit dans le port les vapeurs suivants: Loch Lommond, St Georgs, Castellano, Grecian, Wandrahm, Toronio, Colina, Lake Winnipeg, Austerlitz, Grasbrook, Ocean King, Fremona Oxenholme et Miramichi.

DECES

A St Rémi, le 13 du mois courant, à l'âge de 15 ans, 2 mois et 18 jours, Marie Antoinette, fille de Charles Bédard, Ecr., notaire, et de dame Jane Duncan.

Licences accordées

Les commissaires ont samedi accordé les licences suivantes, Restaurants: L. Nadeau, 726 Ontario; A Demers, 7 William; F Germain, 63 Place Jacques Cartier; J. Lépine, 1421 Ontario; Ovila Perreault, 1299 Ste Catherine; et à I Durocher, hôtel Richelieu.

Personnel

H Maynard, St Jean, M. et Mme Crétin, St Jean; M et Mlle Boivin, G Hamel, M J Hynds, J M McCarty, Québec; H J Montgomery, Antigonish; P Ducharme, Florence; S L de Lottinville, Trois-Rivières; D Brulé, Vaudreuil; Toronto; S M Dalany Burlington; Jas Casselman, Winchester; M. et Mme P A Gauthier, Arthabaskaville sont descendus à l'hôtel Richelieu.

Promeneurs sur la montagne

Plusieurs milliers de personnes, ont hier, visité le parc Mont-Royal. L'élévateur a monté un grand nombre de visiteurs. Le public attend toujours que les tramways aillent jusqu'à l'élévateur et la compagnie des tramways de son côté attend que la rue St Jean-Baptiste soit pavée pour poser ses lisses.

Une femme qui avait pris un coup de trop, a hier après-midi, été transportée de la ferme Fletcher à l'hôpital par l'ambulance.

Un caprice de la nature

Il y a trois semaines, une vache appartenant à M. St-Laurent, cultivateur, rue St Henri, Lévis, a donné naissance à un veau qui a toutes les allures d'un ours. Il n'a pas de queue, son cou est très court et la tête, comme celle de l'ours, est très inclinée. Les épaules sont très élevées et il ne lui manque qu'une peau à grands poils noirs pour en faire un ours assez ressemblant.

Un grand nombre de personnes sont déjà allées voir cet animal extraordinaire.

Exécution par l'électricité: la première victime

Après une délibération qui a duré dix-huit heures, le jury de la cour criminelle de Buffalo (New York) a rendu un verdict de "meurtre au premier degré", contre le nommé Kemmler, accusé d'avoir tué sa maîtresse le 29 mars dernier. Ce verdict équivalant à une condamnation à mort. Kemmler sera probablement le premier sera exécuté à l'aide de l'électricité dans l'Etat de New York.

Un meurtre féroce

Dimanche soir, vers dix heures, un Polonais du nom de Mikel Chesney rencontrait John Lampbeck et plusieurs amis dans l'étroite ruelle qui est la principale rue de Polackiown, Minn. E.-U. Lampbeck avait prêté un hachette à Chesney qui devait lui payer 25 cents pour s'en servir. Lampbeck étant de mauvaise humeur et enivré, lui demanda de le payer sur-le-champ ou bien de retourner la hachette; alors Chesney lui offrit de l'acheter pour une piastre et lui donna un cinq piastres en or pensant de recevoir le change. Au lieu de cela il reçut un coup de crosse de revolver sur la tête et le coup fut suivi d'une douzaine d'autres jusqu'à ce que Chesney tomba sans connaissance et mortellement blessé.

Il était deux heures du matin quand la police entendit parler de l'affaire et se rendit promptement sur les lieux. On trouva le corps de Chesney étendu dans la ruelle où il était tombé, les amis n'ayant pas osé le relever à cause de Lampbeck qui avait dit qu'il tuerait le premier homme qui toucherait le corps. Chesney qui était encore en vie fut transporté à l'hôpital de la ville, mais à 4 heures le Dr Spencer dit qu'il n'y avait plus d'espérance de le sauver.

Lampbeck a pris la fuite. C'est le frère de deux des hommes impliqués dans le meurtre de Frank Kehout. Ce meurtre est le troisième du même genre commis le dimanche soir dans ces environs depuis le commencement de l'année.

Aux dernières nouvelles le meurtrier était encore au large.

Achetez-vous un chapeau

Vous trouverez toujours un beau et un bon chapeau, à prix modéré chez

CHAS DESJARDINS & CIE,

1537, 1539, 1541 Ste Catherine,

Aux 3 Chevreuils,

Montréal.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

AUTOUR DU MONDE

Sa Sainteté Léon XIII est malade

Boulanger et le Prince de Galles

Grèves terminées—Un emprunt russe.—L'empereur Guillaume à Constantinople.—Un héritier heureux.—Khartoum n'est pas pris.

Il est faux que Khartoum soit tombé entre les mains de l'ennemi.

—M. Poirier, opportuniste, a été élu sénateur pour le département de la Seine.

—Le Pape est indisposé. Il souffre à la suite d'un sirocco qui a passé sur Rome il y a quelques jours.

—Un canonnier du nom de Herbert Skinner, de l'artillerie de marine, Angleterre, a hérité de £550 000 et d'une belle propriété à Herefordshire.

—Le gouvernement français annonce que les visiteurs à Paris durant l'exposition, ne paieront que la moitié des droits auxquels les marchandises sont soumises.

—La ligne Allan et la ligne Anchor, ont fait droit à la demande de leurs employés en grève. D'autres compagnies les imiteront.

—Le sultan a fait remercier l'empereur Guillaume, par courrier spécial, pour avoir donné son appui à la police de Turquie. L'empereur ira à *Constantinople*, après sa visite à Athènes.

—Il est presque certain que l'on ne fera pas d'opposition au colonel McMillan dans Winnipeg Centre.

—Les ouvriers de Winnipeg se proposent de se rendre en corps demain soir au conseil de ville, pour opposer le passage de la mesure proposée par l'association des épiciers imposant une forte licence aux colporteurs.

—Les examens du barreau auront lieu cette année à Sherbrooke, le 3 juillet prochain. On ne doit pas oublier que les demandes doivent être faites un mois d'avance. La loi est absolue sous ce rapport.

—Il y a eu vendredi soir à Québec, un long débat sur la mesure changeant le mode de taxation. Actuellement, les propriétés sont sont taxées d'après le loyer, et la mesure devant le conseil voulait que l'impôt fut fixé d'après la valeur réelle de la propriété. Finalement la mesure fut renvoyée au comité des finances.

—Une église pour les nègres et sept autres maisons ont brûlées à Gretna, en face de la Nouvelle Orléans. L'on suppose que le feu a été allumé par des blancs, qui ont ensuite attaqué et sérieusement blessé quatre nègres.

—La compagnie du chemin de fer de St Paul a trouvé un plan pour retirer toutes ses obligations portant 5, 6 et 7 pour cent d'intérêt. Ce plan consiste à émettre de nouvelles obligations à longue échéance—100 ans—garanties par première hypothèque, et portant 4 pour cent d'intérêt.

—Un Russe, nommé Morrie Bernstein et âgé de 41 ans, s'est tiré un coup de revolver dans la bouche, à New-York; un cordonnier allemand, John Wildhelm, âgé de 57 ans, a ouvert le bec de gaz dans sa chambre et s'est asphyxié; enfin un Canadien-français, âgé de 20 ans, le sieur Lépine s'est empoisonné avec de la mort aux rats.

—Lord Lonsdale sera à Ottawa demain. Il fera voile pour l'Angleterre dans quelques jours.

—La Chambre des Communes en Angleterre a approuvé le contrat du câble Halifax-Bermudes.

—MM. Dillon, Deasy et Edmonde, chefs irlandais, sont arrivés à Sydney. Ils ont été l'objet d'une brillante ovation.

—Le général Boulanger dit que si le gouvernement français prolonge la session de la chambre des députés jusqu'à l'an prochain, cela équivaudra à un coup d'état contre le suffrage universel. Il est du devoir de chaque citoyen de s'y opposer.

Il est rumeur que Sir Andrew Stewart a l'intention de prendre sa retraite. L'honorable George Irwine, juge de l'amirauté serait son successeur.

—Sir John Macdonald, sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron, l'honorable M. Chapleau, l'honorable M. Foster, l'honorable M. Tupper et plusieurs autres de leurs collègues assisteront au banquet Taillon.

—Aux termes d'un décret royal, le quarantième anniversaire de Guillaume III au trône de Hollande sera célébré le 12 mai; on prépare à cette occasion de grandes fêtes.

—La police a fait une descente au Field Club, de Londres, où on a trouvé plusieurs personnes autour d'une table où l'on jouait au baccarat. De grosses sommes d'argent étaient engagées. 21 personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles il y avait des Français, des Anglais et des Belges. Les prisonniers ont été condamnés à $100 d'amende chacun, Lord Lurgan, le marquis de Dudley, lord Paulet et le baron Ferraro, étaient du nombre des joueurs.

—Un accoupleur du nom de Andrew Matthew, employé sur le chemin de fer Prescott et Ottawa, a été tué près de la station de Osgood.

—Les contrats pour la nourriture aux indiens du Nord-Ouest, ont été accordés comme suit: Bœuf, à la compagnie Walaron Ranche, de Montréal; Hall; Trounce et Cie, Calgarry; Geason et Scott, Calgarry, et J. G. Baker et Cie, de McLeod; Fleur, à Prince Brothers, de Battleford; G. McCullough et Cie, de Rapid City.

Les compagnons de La Pérousse

On attend prochainement, à Brest, le transport *Calédonien*, parti de Nouméa le 20 février, ayant à son bord les restes du commandant Fleuriot de Langle, compagnon de La Pérousse, massacré aux Iles Samoa, en 1788.

Le cérémonial, pour la réception de ces restes, vient d'être réglé par le ministre de la marine. Le jour du débarquement, le *Calédonien* mettra son pavillon en berne et une salve sera tirée par *La Bretagne*. Les bâtiments sur rade hisseront leurs couleurs à mi-mât.

Le cercueil sera débarqué au quai Tourville et placé sur un canon. Des détachements de troupes de la marine et de la guerre feront la haie jusqu'à l'église St Louis où aura lieu la cérémonie funèbre. Les restes seront inhumés dans le caveau de l'église comme ceux de Dixcuédic. Le ministre de la marine sera représenté aux obsèques.

Le contre-amiral Fleuriot de Langle est attendu à Brest. C'est le petit fils de l'explorateur. Il conduira le deuil avec son fils, chef de dragons.

On a cherché dans les noms des marins de la "Boussole" et de l'"Astrolabe" massacrés avec de Langle. Leurs descendants seront invités à prendre part au cortège.

Le Correspondant

Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

SOMMAIRE DU 25 AVRIL 1889.

I L'épiscopat français à la veille de la révolution.—Abbé Sicard

II La galerie d'Apollon au Louvre.—Germain Bapst.

III La prédication morale dans le théâtre Contemporain.—René Doumic.

IV Jean, duc de Berry, d'après des documents nouveaux.—Siméon Luce, de l'Institut.

V Les deux portraits.—George Herbert.

VI L'agriculture dans ses rapports avec le pain et la viande.—F.n.—Jules Le Coté.

VII Les œuvres et les hommes, Courrier du théâtre, de la littérature et des arts.—Victor Fournel.

VIII Les faits économiques et le mouvement social.—L'Inde et l'Europe en 1889.—Claudio Jannet

IX Le service militaire et le clergé.—Lettre de Mgr l'évêque de Nancy aux députés et aux sénateurs.

X Revue critique.—P. Douhaire.

XI Chronique politique.—Auguste Boucher.

Abonnement: un an, $7 00; six mois, $3 50. On s'abonne en adressant directement un mandat-poste à M. Jules Gervais, gérant du *Correspondant*, 14, rue de l'Abbaye. Paris.

—Employez la SEAUCINE! Pour le rhume, la toux et toutes affections de la gorge.

Quand bébé fut malade, elle prit de Castoria
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore.
Quand elle fut plus grande, elle disait: J'adore:
Depuis, tous ses enfants ont pris du Castoria.

CERTIFICAT—Vos emplâtres pour les femmes, appelées "Female Plasters" m'ont complètement guérie d'une douleur que j'avais dans le côté depuis bien des années.

Veuve EDMOND GOYE,
Ste Julienne.

Prix 25 cts, adresser: Dr J. Larière, Manville, R. I. 305-jno

Fourrures

Notre stock de fourrure est toujours au complet. Pour vos fourrures, adressez-vous, dans n'importe quel temps de l'année, à la maison

CHAS DESJARDINS & CIE,
1537, 1539 et 1541 Ste Catherine,
Aux 3 Chevreuils,
Montréal.

Meubles! Meubles! Meubles!

Trois chars de meubles magnifiques venant d'arriver dans les plus nouveaux dessins et à des prix extrêmement bas.

Avant d'acheter venez voir notre assortiment pendant qu'il est au complet et faire votre choix

Tous meubles achetés pendant ce mois seront emmagasinés sans charge extra jusqu'au mois de mai.

FRED. LAPOINTE,
Marchand de meubles en gros et en détail,
1445 à 1451 rue Ste Catherine

HOTEL DES SOURCES ST LEON.

ST LEON, P.Q.

Ce splendide hôtel l'un des plus beaux et des plus agréables, pour la saison d'été du Dominion, sera ouvert aux touristes le premier juin prochain. Les propriétaires ont retenu le service de l'un des cuisiniers les plus compétants de Montréal, pour soigner la cuisine. Ceux qui souffrent de Rhumatisme, de Névralgie, d'indigestion etc., etc., trouveront une guérison certaine en faisant usage des eaux des sources de St Léon. Bateaux, tables de billard, jeux de croquet, etc., etc.

Des voitures conduiront les hôtes à leur arrivée à chaque train à Louiseville.

Pour les prix s'adresser-vous

LA CIE D'EAU MINERALE de ST LEON,
Propriétaire.

Seul propriétaire de la célèbre Eau Minérale St Léon.

Tous les samedis il y aura des trains d'excursion spéciaux, par le chemin de fer canadien du Pacifique. mje jno

Tous ceux qui se servent de la vapeur comme force motrice ainsi que tout conducteur de machines—chineries—

devraient se procurer le manuel et sur le lubréfiage, qui est expédié gratuitement sur demande. Il contient des informations très pratiques.

La VACUUM OIL Co

MANUFACTURE D'HUILES DE PREMIER CHOIX

—POUR—

Cylindres, Machines, Cuirs et Laine

ROCHESTER, N. Y.

Succursales et magasins à Montréal et à Toronto.

M. LAJOIE & CIE

Plombiers, Couvreurs, Poseurs d'appareils à eau chaude, à vapeur, et à gaz. Bains, Cabinets d'aisance et toute espèce de travaux en métal. Tout travaux exécutés avec soin et ponctualité.

No. 286 RUE St-LAURENT.

L. DEMERS

Menuisier & Charpentier

56 ST. DOMINIQUE

MONTREAL.

Toutes sortes d'ouvrages en bois exécutés sous le plus court délai

CHANDELLES

—DE—

Baleine de PRICE

PRICE'S Belmont Sperm. — PRICE'S London Sperm.

En vente chez tous les Epiciers de première classe.

LES PILULES DE McGALE

pour les Maux de Tête, les affections bilieuses, 25c la boîte; 5 boîtes pour $1.00.

SIROP

—DE—

PRINCE de GALLES

De Rose HARWOOD

Ce sirop qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr. W. F. Bowman, ancien professeur du collège McGill est bien le meilleur sirop pour les enfants contre la diarrhée, dysenterie, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation et quelque ces sirops soient vendus bon marché ils sont toujours trop cher, s'ils affectent la santé de vos enfants. Essayez le Sirop du Prince de Galles et venez voir les certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants.

Prix, 35 cents la bouteille.

Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix. Vendu par les épiciers et les pharmaciens. C. R. ROBIN, propriétaire, 1202 rue Notre-Dame.

Pacifique CANADIEN

Les trains laisseront Montréal DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR

9.00 A.M.—§ Express du jour pour St Jean, Farnham, Newport, Manchester, Nashua, Boston, et autres endroits de la Nouvelle-Angleterre, via Boston et Montréal Air Line.

9.20 A.M.§ Express du jour pour Brockville, Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, etc.

3.40 P.M.—Express rapide pour St Jean, Sherbrooke, Lac Mégantic, St Hyacinthe et Sorel.

4.05 P.M.—Express local pour Ste Thérèse, Lachute, Buckingham, Ottawa, etc.

5.40 P.M.—Express local pour St Jean Farnham, Sutton, Newport, Springfield, etc.

8.05 P.M.§ Express de nuit pour St Jean, Farnham, Newport, Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

8.45 P.M.§ Express de l'ouest pour Smiths Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, Owen Sound, St Thomas, London, Détroit, Chicago et tous les autres points dans Ontario et les Etats de l'ouest.

De la gare du Carré Dalhousie

9.05 A.M.—§ Express rapide pour Lachute, Ottawa, etc.

10.10 A.M.—§ Train rapide pour Berthierville, Louiseville, Trois-Rivières, Québec, etc.

1.30 P.M.—Les samedis seulement. Train suburbain pour Sainte Thérèse et les stations intermédiaires

3.00 P.M.—Excepté les samedis et dimanches. Train local pour Ste Thérèse et les stations intermédiaires.

3.30 P.M.§ Dimanche seulement. Express local pour Trois-Rivières, Batiscan, Québec, etc.

4.40 P.M.—Express local pour Ste Thérèse Lachute, Buckingham, Ottawa, etc

5.00 P.M.—Local pour Joliette, St Félix de Valois, St Gabriel, Trois-Rivières et toutes les stations intermédiaires.

5.30 P.M.—Pour les embranchements de Ste Thérèse, St Jérôme, St Liz, et St Eustache.

6.20 P.M. Pour Ste-Rose, Ste Thérèse et les stations intermédiaires.

8.20 P.M.—§ Express du Pacifique pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver, Victoria et tous les points au Nord-Ouest et sur les côtes du Pacifique.

10.00 P.M.§—Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec et tous les point sur l'Intercolonial et dans les Provinces Maritimes.

DE LA GARE BONAVENTURE

8.30 A.M.—(G. T. R. à St Lambert.) pour Chambly, Richelieu, Marieville, etc.

5.00 P.M.—Pour Chambly, Richelieu, Marieville etc.

† Tous les jours y compris le dimanche, les autres trains ne partent que les jours de semaine, à moins d'avis contraire.

§ Chars parlour et dortoir sur les trains ainsi marqués.

Agent de la douane des Etats-Unis à la gare pour examiner le bagage à destination des Etats-Unis.

Bureaux pour l'achat des billets

266 rue St Jacques

Hôtels Balmoral et Windsor et aux stations de la rue Windsor et du Carré Dalhousie.

LÉON AVIGNON

MAISON FRANÇAISE ET CANADIENNE.

Vins, Liqueurs et Cigars 1er choix

386,—RUE DEARBORN,—386

Près la gare du Grand-Tronc

CHICAGO, ILLINOIS

Les voyageurs y trouveront tous les renseignements désirables.

HOTEL RIENDEAU

54 RUE ST GABRIEL, Montréal

Systèmes Américains et Européens,

Chambres 50c à $1.00 par jour.

Table exquise, sonnerie électrique dans toutes les chambres.

Téléphone 1607

Ce n'est pas du tout un vieux Cheval

mais on l'a presque tué en lui faisant tirer une grosse et lourde express, au lieu de l'atelier à une des express légères, mais solides et—à *bon marché*—de

Latimer, 92 rue McGill

lequel a de plus en stock un lot superbe de Buggies Américains, Charrettes, Phaétons, Cariolettes de Familles, etc.

84 c jno

VOITURES! VOITURES!!

Un immense assortiment de voitures à vendre à bon marché

Mons. Félix Mercier, Carossier a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté ses ateliers de carosserie dans la grande manufacture occupée par son frère Joseph Mercier, au No 1440 et 1442 rue Notre-Dame, près de la rue Bonsecours.

Ayant ajouté à son stock de voitures le magnifique assortiment de M. J. Mercier, consistant en Rockways de famille, Coupés, Landaus simples et doubles, Victoria, Phaétons, Doctor's-phaéto s Tilburts, Extension-Top-Phaétons, Dog-Carts, Brewster Buggies, Cambridge-Buggies, Gladstones, Victorias, Milords, Jumpseats, Village carts, English-carts, Québecquoises, Express, etc., etc., etc., formant en tout le plus grand et le plus bel assortiment de voitures qui ne s'est jamais fait à Montréal

M. F. Mercier profite de cette occasion pour inviter ses pratiques ainsi que ceux qui ont besoin de voitures, à lui faire une visite avant d'acheter ailleurs, car c'est certainement un occasion exceptionnelle de se procurer une bonne et belle voiture faite à la main et par des ouvriers de première classe à presque aussi bon marché que les voitures faites par machinerie.

M. Mercier s'occupera tout spécialement des réparations et des ordres qu'on voudra bien lui confier et garantit pleine satisfaction à tout le monde, car dans sa nouvelle manufacture il n'y aura que des ouvriers d'expérience et on n'emploiera que des matériaux de première qualité. Il y a aussi dans cet établissement d'immenses salles pouvant storer au-delà de 600 voitures. Ainsi, que tous ceux qui auront des voitures à storer n'oublient pas l'adresse.

FELIX MERCIER,
1440 et 1442 rue Notre-Dame.

3m's 3,e-mje

LE CLUB DES PHOQUES

(No 5)

(*Suite.*)

Le marquis ne conçut aucun soupçon, et consentit volontiers à un arrangement qui devait le soulager lui même. Malescot, tenant toujours la cassette, passa devant, et, au moment où ses pieds se trouvaient à la hauteur de la tête de l'autre, il lança une sorte de ruade si violente et si adroitement détachée, que son talon, frappant droit au front de sa victime, lui fit lâcher prise à l'instant.

Pendant que le marquis s'enfonçait sous l'eau, Malescot prit son élan, et s'éloigna de toute sa force dans la direction de terre.

Cependant M. de Saint-Jouan n'était qu'étourdi du coup. Il revint bientôt à la surface, et, l'indignation lui rendant une partie de ses forces, il se mit à la poursuite du fugitif. L'orage grondait avec force, et la lueur des éclairs lui montrait Malescot fuyant dans le lointain. Mais, chaque fois que la foudre illuminait la mer, il voyait diminuer la distance, et ses efforts redoublèrent à mesure qu'augmentait son espoir d'atteindre le spoliateur.

Celui-ci nageait en désespéré. Il se retournait de temps à autre, et voyait avec rage les progrès de son aversaire. La casette retardait sa marche. S'il était atteint, elle le priverait de tout moyen de défense; il faudrait l'abandonner ou périr. Or, Malescot en était venu à ce point déjà de préférer la mort à la perte de son cher trésor. Son unique espoir était de trouver quelque roch r où il pût déposer un instant son fardeau, tandis qu'il ferait volte-face et dépêcherait l'ancien possesseur. Mais ce dernier avançait toujours; il était a peine éloigné maintenant d'une cinquantaine de brasses, et le rescit le plus proche était à plus de deux cents. Malescot l'atteignit cependat lorsqu'il était temps encore, en fit le tour avec rapidité, et disparut derrière; puis son adversaire étonné le vit revenir de lui-même à sa rencontre.

En quatre ou cinq brasses chacun, ils furent en présence. Alors s'engagea une lutte inouie, une lutte comme personne n'en a pu voir ni raconter: La tempête, au plus fort de sa violence, rugit autour de ces deux hommes, point misérable et perceptible à peine dans l'immensité de l'espace, insectes fragiles que la destruction presse de toutes parts, que chaque vague secoue et peut clouer morts à la dent de quelque rescif. Et ces deux hommes pourtant, insouciceux de la scène terrible qui se déploie sous leurs regards, sourds à la voix du tonnerre qui gronde, insensibles au choc des grandes lames brisant incessamment sur leurs têtes, ces deux hommes se cherchent, non pas pour unir leurs faibles efforts contre leur puissant adversaire, mais pour attenter mutuellement à leur vie, choisissant ainsi l'Océan déchaîné, la nature entière bouleversée jusque dans ses fondements, pour arène et pour témoin d'un combat sans miséricorde.

Le marquis n'avait pu voir Malescot jeter la cassette derrière l'écueil; aussi croyait-il, en l'attaquant, n'avoir affaire qu'à un seul de ses bras. Dès qu'il fut à portée, il fit un bond hors de l'eau, voulant retomber les mains jointes et serrées sur les reins du pêcheur. Celui-ci le vit venir, et, au moment où le marquis fondait sur lui de tout le poids de son corps, il l'évita par un plongeon subit, le saisit à la gorge, et s'efforça de l'étrangler sous l'eau. Un mouvement convulsif et désespéré l'empêcha de réussir, et tous deux revinrent haletants à la surface. Une fois Saint Jouan sur ses gardes, la lutte devenait plus égale. Si Malescot était plus robuste et moins épuisé, l'autre était incontestablement meilleur nageur. Tournant autour de son ennemi avec une prestesse incroyable, il pouvait le harceler par devant, par derrière, sur l'un et l'autre flanc, tout cela dans la même seconde, pour ainsi dire. Déjà Malescot avait reçu un grand nombre de coups, plus adroitement portés que vigoureux, il est vrai, mais qui n'avaient laissé de l'étourdir. Il se sentait faiblir, et voyait avec désespoir la vie et sa riche proie lui échapper en même temps.

Il n'en devait pas être ainsi. Au moment où déjà le vertige s'emparait de lui, son doigt rencontra par hasard le cable qu'il avait roulé autour de ses reins. Son parti fut pris aussitôt. La corde de sauvetage allait devenir l'instrument d'un assassinat. Rassemblant tout ce qui lui restait de forces, il plongea, mit la corde en trois doubles, et fit au bout un nœud fortement serré; ensuite il revint à la surface et attendit sans bouger une nouvelle attaque de son adversaire. Celui ci, croyant cette fois en finir, vint sur lui et se précipita impétueusement. Malescot frappa. Le chanvre mouillé avait acquis une pesanteur et une dureté considérables; le marquis ne se défendit plus. A ce moment suprême un éclair déchira la nue; l'assassin et sa victime purent se reconn

Ce qui suit a paru dans notre Edition du soir hier.

L'hon. M. Mercier à St Hyacinthe

Fête de l'Union St Joseph

Adresse et discours

L'hon. M. Mercier est allé à St Hyacinthe, samedi soir, accompagné d'un grand nombre d'amis pour assister à la fête de l'Union St Joseph. Une foule immense s'était rendue à la gare pour saluer et acclamer le premier ministre et aux acclamations se mêlaient les harmonies de la fanfare de St Hyacinthe.

Les distingués visiteurs se sont rendus de là à l'Hôtel de ville où le maire Dessaules fit la lecture d'une adresse à l'hon. M. Mercier qui répondit assez longuement et avec beaucoup d'éloquence.

Hier eut lieu la cérémonie religieuse à la Cathédrale où officia Mgr Moreau. L'honorable M. Mercier y assistait, portant son costume de Grand Croix de l'Ordre de St Grégoire le Grand et un magnifique sermon de circonstance a été donné par le Rd M. Cadotte.

L'office divin terminé, on commença la procession, après quoi toutes les notabilités et les citoyens marquants de St Hyacinthe se rendirent à l'Hôtel de Ville. Des discours y furent prononcés par l'honorable M. Mercier, le juge Tellier, Bernier, M P. Dr Martel, de Lewiston, le Curé Labelle, le maire Dessaules et autres.

Durant la journée le premier ministre a fait une visite à l'évêque et durant son séjour à St Hyacinthe, il est l'hôte de M. Odilon Desnarais, avocat.

Notes diverses

Pour la Californie—Mgr Gravel—Dalton McCarthy et les Jésuites.

Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, doit commencer sa visite pastorale les 2 juin prochain.

—On annonce que M. T. D. Craig, député conservateur de Durham Est, va résigner son siège au Parlement d'Ontario, pour aller s'établir en Californie.

—Le département de la Milice vient de lancer la circulaire relative aux manœuvres d'été.

Le maximum autorisé pour les hommes des corps urbains et ruraux est de 19,225 ainsi répartis:

Ontario, 8,855; Québec, 6,196; Nouvelle-Ecosse, 1,932; Nouveau Brunswick, 1,304; Manitoba et Nord Ouest, 430; Ile du Prince Edouard, 327; Colombie Britannique, 230

—Des difficultés viennent de se présenter dans le cabinet du Nouveau-Brunswick, à propos de la nomination pour le gouvernement Blair, de l'hon. R. T. Ritchie, procureur-général, comme magistrat de police à la place de M. Lester Peters, pour St Jean, N.-B. MM. Stockton, Ward et Dr John Berryman étaient opposés à cette nomination qu'ils assimilent à une destitution et ils ont menacé de passer dans l'opposition. Ils étaient jusqu'à ce jour considérés comme les plus habiles défenseurs du gouvernement.

—L'*Interprète* de St Victor d'Alfred, Ontario, publie ce qui suit:

M Dalton, McCarthy, dans un discours prononcé à Toronto, lundi soir, devant un auditoire d'environ 4,000 personnes, dénonça les catholiques et les Canadiens français avec force. Il fit appel au peuple d'Ontario pour écraser les uns et les autres.

Commençons par purger Ontario des catholiques et de la langue française, s'écria-t-il, puis nous attaquerons ensuite Québec.... car charité bien ordonnée commence chez soi.

Le fanatisme et l'intolérance atteignent vraiment des proportions extraordinaires dans cette province.

Le microbe de la consomption

Un nouveau traitement sorti de Prusse

On a essayé bien des remèdes sans pouvoir jamais en trouver d'efficaces contre la consomption. On a cependant guéri quelques patients comme par exception, et attendu qu'on a trouvé de la chaux dans les poumons guéris, on a supposé qu'on pourait guerir les malades en leur faisant prendre des phosphates de chaux; c'est alors qu'on a préparé un grand nombre de médicaments avec ces phosphates. On s'est dit ensuite que la haute température qui se développe chez les consomptifs, s'empare des matières grasses chez le patient, et qu'il faut y remédier en fournissant au système, des aliments gras, afin de prévenir le danger de voir cette fièvre dévorer les poumons. C'est pourquoi on a ordonné l'huile de foie de morue.

Le Dr Bergeron avait, il n'y a pas bien longtemps, conseillé un nouveau traitement. Il consistait à introduire par l'intestin, une petite quantité de gaz hydrogène sulfureux, destiné à tuer le microbe de la consomption. On prenait les précautions nécessaires pour ne pas empoisonner tout le système. Ce traitement n'a eu aucun bon effet contre la consomption, mais on put s'apercevoir, qu'il donne les meilleurs résultats dans le traitement de l'asthme.

Le Dr Weigert de Halle, ville des Etats prussiens, vient de faire connaître son opinion sur le traitement de la terrible maladie. Il prétend qu'on obtient de très-beaux résultats en faisant respirer de l'air surchauffé à 350 degrés F. Ce traitement, paraît-il, tuerait les microbes sans faire dommage au malade.

De tout un peu

Les 36 nouveaux constables ont prêté le serment d'office ce matin. Ils vont immédiatement commencer à recevoir des leçons d'exercice.

—La Cie Fédérale de téléphone a maintenant au-delà de 300 appareils qui fonctionnent.

Silsby et Clapp et Jones

La pompe Clapp et Jones doit arriver ici jeudi prochain et l'on en fera probablement l'essai samedi, devant Notre Dame. La Silsby, qui a raté à tous les essais, et qui s'est brisée dès le premier jour, ne peut pas surpporter plus de 110 livres de vapeur, tandis que la Clapp et Jones pourra en supporter 150. Si nos édiles sont assez sages cette après-midi, pour ne pas adopter maintenant le rapport du comité du feu recommandant l'achat de la Silsby, ils ne l'achèteraient certainement pas, après avoir vu la Clapp et Jones, car, si la Silsby n'a pas pu vomper une seule fois ce qu'on avait promis; les propriétaires de la "Clapp & Jones," disent qu'ils pourront faire plus que le contrat demandé. Un échevin qui paraît fort intéressé pour faire acheter la "Silsby" malgré tout, disait l'autre jour à un autre échevin qui n'est pas de son avis: "Ah! laissez donc faire, la prochaine fois, on achètera celle que vous aimez le mieux...."

Funérailles

Demain, auront lieu à Ste-Thérèse, les funérailles de Mme F. X Mathieu, décédée vendredi soir, à cet endroit. La défunte était la mère de M. F. X. Mathieu, avocat de Ste-Scholastique.

Amour et crime

Un coup de couteau mortel

Un jeune étudiant se suicide

La conséquence d'une déception

Nous avons à raconter aujourd'hui un triste drame de la vie intime dont on a fait un secret depuis environ trois semaines et que nous sommes enfin parvenu à découvrir. La victime est un jeune étudiant en notariat de vingt et quelques années et la cause du malheur n'est rien autre chose qu'une charmante fillette du faubourg Québec. Le jeune Seers,—c'est le nom de l'étudiant—aimait éperdûment une jolie tourterelle qui ne lui rendait aucunement le réciproque et cette froideur de la jeune fille lui jeta le chagrin et le désespoir au cœur.

Dans un moment de noire mélancolie, il résolut de rompre avec cette vie de désenchantements et de désillusions et un jour, ayant rencontré celle qu'il adorait aux bras d'un quidam, il rebroussa chemin et retourna à sa chambre. Là, il enleva ses vêtements, prit un couteau et se fit une entaille profonde au côté gauche; mais il ne put consommer entièrement son crime, car il s'évanouit aussitôt.

Quelques instants plus tard, il fut retrouvé étendu sur le parquet et baignant dans son sang.

Il fut transporté à l'Hôpital Notre-Dame, où, malgré les soins d'un médecin, il a expiré après plusieurs jours de souffrances indicibles et après les douleurs d'une longue agonie. Le malheureux a beaucoup souffert; la gangrène s'est mise dans la plaie et en peu de temps toute la partie gauche du corps devint une horrible plaie.

Les parents du défunt demeurent aux Etats Unis et lorsqu'ils ont appris ce cruel événement, ils sont venu chercher le cadavre de leur enfant. Avant de mourir, il a reçu les secours bienfaisants de la religion et il a avoué que le mobile du crime qu'il avait commis en essayant de rompre son existence était une déception d'amour et des chagrins de cœur.

Le pauvre Seers comptait beaucoup d'amis parmi les étudiants de Montréal qui étaient loin de s'attendre à une si triste fin et qui le regretteront longtemps.

Ce jeune homme a dû recevoir une instruction faussée par la lecture des romans et de ces livres qui surexcitent l'imagination et qui ne font que trop de victimes. Car il se conçoit difficilement qu'un jeune homme qui n'a seulement, à peine, que vingt printemps, qui ne sait presque rien des déboires de la vie, puisse briser son cœur et ses jours pour un sentiment non partagé.

Captus

Geo T Ulmer, a été arrêté sur capias à la demande de Henry G Hunt.

Mort de ses blessures

Le jeune Guimond, âgé de 6 ans, qui a eu une jambe écrasé par une voiture rue St Jacques, est mort ce matin.

Au Banc de la Reine

Jos. Lajeuneur, pour vol de pain alone, a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Communion et Confirmation

A peu près 200 enfants feront leur première communion demain matin, à 7 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Dans l'après-midi, à 2 heures, Mgr l'Archevêque confirmera ces enfants.

L'élévateur à l'Hôtel-de-Ville

On a, ce matin, commencé les travaux de construction de l'élévateur de l'Hôtel de Ville. L'entrée sera à droite du grand corridor d'en bas, un peu plus bas que la porte de la cour du Recorder.

Berthelot disparu

Il paraît que Berthelot, autrefois du *Violon* et aujourd'hui du *Monde*, est introuvable depuis quelques jours. On aurait pourtant eu besoin de lui dans la cause du juge Dugas contre le *Monde*; mais sûn sans doute de n'être pas ennuyé par le procès, Hector s'est eublillé.

150 musiciens

M. Ernest Lavigne va essayer de réunir tous les musiciens de la ville pour prendre part au grand festival de l'Hôpital Notre-Dame, le 11 juin.

Son intention est d'en réunir au moins 150 et leur faire exécuter quelque jolie marche. Il a déjà écrit à M. Gilmore à ce sujet. Nul doute que l'effet produit par tous ces musiciens réunis sera prodigieux.

Les Sœurs Grises à Ste Cunégonde

En attendant le logement que ces bonnes sœurs doivent occuper en septembre, elles se sont établies ce matin dans le soubassement de l'Eglise, pour y commencer de suite leurs œuvres de charité. C'est là, où ceux qui auront besoin de leurs services, pourront voir les religieuses tous les jours. Le soir elles se retireront à l'Asile Birthlèem, rue St Antoine.

Noyé

Hier après-midi, vers 1½ hre, un jeune garçon du nom de George Gilmond, s'est noyé au Pont Bleuser, chemin Napoléon, canal de Lachine. L'enfant était au canal avec des camarades et ayant voulu boire appuyé sur un *boom* qui se trouve à cet endroit, il perdit l'équilibre, tomba à l'eau et ne reparut plus. Le corps du petit malheureux a été retrouvé deux heures après l'accident. La police de St-Cunégonde l'a transporté chez ses parents, rue St-Jean, à St Henri. Voilà encore une leçon pour les parents négligents et pour les enfants désobéissants.

L'œuvre d'un malfaiteur

Samedi soir, le train rapide de Winnipeg fut arrêté par un contre coup très violent entre St-Augustin et Ste-Thérèse.

Ce contre-coup a été produit par une traverse de bois placée sur les deux lisses et qui s'est engagée sous la charrue de la locomotive.

Cette pièce de bois n'a pu être déposée que par un malfaiteur, et on conçoit facilement qu'elle aurait pu occasionner de graves accidents et même des pertes de vie.

Les voyous dans l'ouest

La blessure que le constable Millord a reçu hier soir à l'œil est grave et l'on craint que le constable n'en perde la vue de cet œil. Millord a reçu les coups au moment où l'un des trois prisonniers, du nom de Payette, s'est mis à résister et a été secouru par une bande de voyous. Payette et un autre se sont échappés des mains de la police et le seul qui soit resté sous la garde de la police est McCarthy.

C'est le chef Massé qui a dû mander de l'aide à la station No 9 et qui a fait faire les arrestations. Au moment où Payette et les siens étaient aux prises avec la police de Montréal, le chef Massé et ses hommes cherchaient à arrêter ceux des voyous qui l'avaient insultés quand il était seul et qui avait pris la fuite depuis. On est en train de purger St Henri et Ste Cunégonde de leurs méchants sujets.

Je McCarthy, le prisonnier qu'on a retenu a été condamné à 25 ou 1 mois.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Vidangeurs arrêtés

On a lancé des mandats d'arrestations contre W. Bélair, A. Lemire, Moquin et J. Pagnette, qu'on a pris à déposer des vidanges dans un lot vacant appartenant à M. J. Lecompte, 546 Chemin Papineau. M. J. Edgar Thériault, officier de santé, avait arrêté les trois premiers, mais n'ayant pas comparu ce matin, on a lancé des mandats. Ces vidangeurs étaient à gage de M. Wm Wheelan, qui entreprenait de M. Mann.

Une série de feux

Dans Ontario et les Etats-Unis

Simcoe, Ont., 12—Vers cinq heures hier matin, la résidence de M. W. P. Innis, a été totalement détruite par le feu. Pertes $4,000. Assurances $2,000.

Merrickville, Ont., 12—Le feu s'est déclaré dans la salle d'emballage du moulin de M. Watchouin. Les dommages s'élèvent à $200.

Watford, Ont., 12—La maison et ses dépendances de M. Robert Wyane qui demeure dans le Canton de Warwick, ont été brûlées. Pertes $1,500. Assurances pour $400.

Colombus, Ohio, 12—Une manufacture a été brûlée hier soir. Pertes $50,000.

Lordsburg, N. M, 12—Le feu a détruit hier le bureau de MM. Smith et Weirgle, le magasin de M. Geddes, l'hôtel Arling ou et autres bâtisses. Pertes $50,000.

Aylmer, Ont., 13—A une heure hier matin le feu s'est déclaré dans l'établissement de MM. Walker et Mailath. Tout a été détruit en dépit des efforts de la brigade. Pertes $30,000. Il y a pour $25,000 d'assurances.

Les ministres

Québec, 13—Sir Adolphe Caron, Sir Hector Langevin et l'Hon. L. O. Taillon sont arrivés, ici.

Tué par mégarde

Springfield, Mass., 13—James Beebe Smith âgé de 30 ans et éditeur du journal *Republican* a été tué par son beau-frère, ce matin. Smith étant entré de nuit dans la maison de son beau-frère, a été pris pour un voleur; il a reçu la décharge d'un pistolet en pleine poitrine. On ne blâme aucunement son beau-frère. Il laisse une veuve et une fille.

Les Canadiens aux Etats-Unis

Waterbury, Con., 13—Georges Panneton, Dr C H Lafontaine, de cette ville, D A Dalbaro, de Meriden, et Louis Monroe, de New Haven, du comité Canadien français, ont décidé de réunir une convention de ces état le 14 et 15 août prochain. L'objet de cette convention est d'encourager la formation de sociétés, écoles et clubs de naturalisation.

L'Empereur et les mineurs

Une délégation des grévistes rencontrera Guillaume

Berlin, 13—L'empereur Guillaume a été très frappé par la visite des mineurs en Westphalie et de ses autres sujets et il est très à il gé d'être dans la nécessité de recourir à la force militaire pour prévenir la violence. Il est très anxieux de voir les propriétaires et leurs employés, vivre en bonne harmonie. Le gouverneur de Westphalie a reçu ordre de rétablir la paix par tous les moyens possibles. Guillaume désirant que les mineurs lui exposent eux mêmes, leurs griefs, une députation de ceux-ci rencontrera l'empereur à Dortmund. Cet acte a eu beaucoup d'effet et les régions des mines sont tranquilles aujourd'hui.

Le jeu à Londres

Les joueurs sont indignés

Londres, 13—On était très indigné dans les cercles politique, au sujet de cette descente de la police au Club Field, où trois Lords ont été arrêtés. La présence de ces trois messieurs en cours a créé beaucoup de sensation. Le juge président, les a traités avec beaucoup de douceur, et ils ont été admis à caution. Lord Lurgan a dénoncé la police. Le public en général s'amuse de cette affaire.

Le czar en danger

Nouveau complot pour attenter à ses jours

Londres, 13—On découvre tous les jours des complots contre la vie du Czar en Russie. Dernièrement encore on a découvert une grande conspiration ourdie par les officiers de l'armée. Plusieurs arrestations ont été faites et on a pris sur les prisonniers des papiers, qui établissent d'une manière claire, qu'il y avait un complot pour tuer l'Empereur. On a aussi trouvé plusieurs bombes de dynamite.

AVIS

Les amis et clients de M. Evariste Gélinas, le cordonnier pratique, sont priés de prendre note qu'il a transporté son établissement du No 20 rue St Laurent au No 1 600 rue Notre Dame et il espère qu'ils lui continueront leur patronage comme par le passé. Inutile de dire que son assortiment de chaussures ne laisse rien à désirer et que l'on y trouve ce qu'il y a de mieux.

Pour la première communion

Le plus beau choix de chapeaux d'enfants pour la première communion est celui de la maison

CIE DESJARDINS & CIE.
1537, 1539, 1541 Ste Catherine,
Aux 3 Chevreuils,
Montréal.

AVIS AUX MÈRES

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre, il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille. 20 juillet 88-1a.

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

CERTIFICAT.—Deux de vos "Female Plasters" m'ont complètement guérie d'une douleur que j'avais dans les reins et le bas du corps depuis des années. Comme je ne veux plus m'en passer, envoyez m'en quatre par la première malle.

Dame ULRIC THIVIERGE,
Lime Rock.

Prix 25 cts. Adresses: Dr J. Larivière, Malmville, R. I. 205 jnc.

PAYEZ votre compte de gaz au bureau de la compagnie coin des rues St Jacques et St Gabriel, le ou avant mardi le 14 courant et vous épargnerez l'escompte.

Ceux qui n'ont pas reçu leur compte, parce qu'ils ont déménagé sont priés de passer au bureau de la compagnie pour l'avoir.

3i-10a

Rhumatisme

Pour ceux qui souffrent de Rhumatismes ou autres douleurs chroniques, l'Elixir du Dr Graves, est un bienfait, il soulage vite et ne manque jamais d'amener la guérison en peu de temps.

En vente chez EDOUARD MORIN, pharmacien, No 1789 Sainte Catherine, Montréal.

Important

Il est très important que vous vous rappeliez, que le *Studio* de M. Alfred Bayard est maintenant au No 177 rue St Constant, au coin de la rue Sainte Catherine. Tout ouvrage est garantie de donner pleine et entière satisfaction.

La fête du Recteur

Les anciens élèves du Collège Sainte Marie auront cette année, comme à l'ordinaire, leur réunion annuelle, à la fête du Révd Père Recteur du collège, le 23 mai.

La veille, il y aura séance dramatique et musicale où l'on donnera le drame en trois actes du R. P. Lorgeteye, intitulé: "Carosa". Le lendemain il y aura messe, dîner et convention comme les années précédentes. Tous les anciens élèves sans exception sont invités. Ils n'ont qu'à s'adresser au secrétaire de l'association des anciens élèves, M. Alph. Leclaire, pour avoir leurs billets d'admission.

St Henri

Nous regrettons d'annoncer que nous ne pouvons ouvrir le nouveau magasin que jeudi prochain, le 16 courant. Les difficultés que nous avons pour déménager, nous forcent à remettre à cette date.

C. E. GAGNON & Cie,
3522 rue Notre Dame,
2i 10 n St-Henri.

—Nous venons de recevoir 20 caisses chapeaux anglais, 14 caisses de chapeaux français et 9 caisses de chapeaux américains, forme fini, et qualité à surpasser. Demandez le célèbre chapeau *Woodrow & Sons* Nous fabriquons les chapeaux de soie et les *Pull Over*.

HUBERT & COMTOIS,
1581 rue Ste Catherine

CERTIFICAT.—Je vous remercie de l'envoi de vos deux "Female Plasters" pour le "Beau Mal" et je vous assure qu'elles m'ont fait un bien immense, veuillez m'en envoyer quatre autres pour des amis.

Delle A. DAGENAIS.

Prix 25 cents. Adresses: Dr J. Larivière, Malmville, R. I. 305 jno

—Succès ou fours croissant de notre préparation pour faire tomber les pellicules dans la figure des dames; vu son usage universel, seulement $1.50 la bouteille y compris une boîte d'onguent.

On a toujours en mains la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle. Aussi une des meilleures préparations pour nettoyer la bouche et les gencives et pour donner bonne haleine. Rousselures et taches au visage enlevées pour toujours, ainsi que le mal de dentest les cors Comme par le passé quant aux poudres pour le visage, en rendre la fraîcheur, en cacher les erreurs de la nature, nous en avons le dépôt. Nous avons aussi la purgation des poumons qui est infaillible. Lisez les certificats que nous publions tous les mercredis et samedis.

A. R. LACROIX,
Successeurs de Mme Desmarais
1263 rue Mignonne
Coin de la rue Ste-Elizabeth

ON A BESOIN D'UN GARÇON à ce bureau.

ON DEMANDE, chez M. L H Hénault, Nos 26 et 28 rue Napoléon, Ste Cunégonde, un jeune homme pour les livres et pour se rendre généralement utile. Salaire libéral. 2i-13m

ON DEMANDE de suite 10 bons peintres-blanchisseurs. Bons gages. S'adresser au No 1631 rue Notre-Dame. 2i 11m

UN JEUNE HOMME français natif de Paris désire donner des leçons de lecture, arithmétique, géographie, histoire, etc. S'adresser à M. T. G. 151 rue St Laurent tous les jours jusqu'à 1 heure de l'après midi, ou par correspondance. Prix très modéré. 151 4m

Situation Demandée

Une demoiselle d'expérience âgée, désire avoir une situation comme gouvernante dans un presbytère. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser à J. LESSARD, bureau du MONDE. 16a-jno

A VENDRE

Piano fabriqué à Boston. Avantage exceptionnel. Prix $75.00 comptant. Boîte en bois de rose, clefs d'ivoire. S'adresser immédiatement, No 596 rue St Charles Borromée, près de la rue Sherbrooke. 2i-1im

ACADEMIE STE BRIGIDE

GRANDE
REPRESENTATION PANORAMIQUE
Mardi le 14 Mai à 8½ hrs

Cette séance est organisée par les membres de la St Vincent de Paul pour venir en aide aux enfants pauvres de la 1ère Communion.

Un professeur très expérimenté exhibera au moyen d'un très puissant instrument de projection des vues de Londres, Irlande, Paris, Versailles, Italie, Espagne, traversée sur l'Océan, Tempête, Eclairs, Tonnerre, Incendie sur mer, Vie illustrée de N. S. J. C. etc., etc.

Cette représentation promet d'être très intéressante et très instructive. Vous pourrez donc en faisant un acte de charité visiter l'ancien Monde, en admirer les plus beaux monuments et les plus beaux paysages.

Cartes en vente au presbytère, chez les Frères, 143 Dorchester et à la porte de la Salle.

Admission..... 25 cts
Sièges réservés..... 40 cts
3i-1ia

LE GRAND
PANORAMA
—DE—
JERUSALEM
—A L'EPOQUE DU—
CRUCIFIEMENT

Représentant avec une fidélité parfaite LES MONTAGNES, DE SION, OLIVET ET MORIAB.

Le TEMPLE, les PALAIS, et les MOSQUÉES, DES CARAVANES en route pour la

VILLE SAINTE

DES ARABES avec leurs CHAMEAUX ET LEURS TENTES. Audelà de 15000 personnes l'ont déjà visiter.

Tous s'accordent à dire que c'est la plus belle représentation qui ait jamais été exposée. Allez là et contemplez.

A la bâtisse du Cyclorama

Coin des rues Ste Catherine et St Urbain:

Ouvert tous les jours: du matin à 10.30 hrs p. m.

Les Dimanches, de 2 heure à 10.30 hrs P. M.

Les chars urbains passent à la porte.
3re-jno-mjs

Nouvelle musique

AIMONS-NOUS, la dernière valse de Lecocq, fait maintenant faureur, à moitié prix, 30c, Home Sweet Home de Meyerbeer, 30c, aux autres magasins $1.00; le même envoi vient d'arriver. Danses Japonnaises. Le rêve des Vierges, schottische; Marche Cliquety cliq, trois beaux morceaux par F. T. Baker, auteur des danses écossaises, valse Raquette, etc Edition à bon marché, 10c chaque. La dernière composition de Blake. Les adieux du jeune berger à son troupeau. Edition à bon marché, 10c, La Marche Delta Kappa. Nouvelle édition, 30c. La dernière composition de Wilson. Marche parderaux les collines et près du ruisseau Rêverie, 10c aux magasins de

WALTER STERRY, 30 rue Bleury
2326 rue Ste Catherine.

Musique à 10c et 1c extra par la malle.

NECTOR PREVOST & CIE.
COURTIERS EN DOUANE
30 rue St François-Xavier
Téléphone 1715.

Colonne Garsley

MONTRÉAL, 13 MAI 1889

Ordres par la malle exécutés avec promptitude

ESSAYEZ LA LARGEUR
ESSAYEZ LA LARGEUR
ESSAYEZ LA LARGEUR
ESSAYEZ LA LARGEUR
ESSAYEZ LA LARGEUR

Lorsque vous achetez des flanelles rayées ne payez pas plus que 10c pour la qualité la meilleure et la plus large.

Les robes mesurent à partir de 27½ à 28 pouces de largeur, magnifiques patrons nouveaux. Le prix de la meilleure qualité est de 10 cents.

S. CARSLEY

Les ordres par la malle sont meilleurs que jamais

Nouvelles Flanellettes Rayées
Nouvelles Flanellettes Rayées
Nouvelles Flanellettes Rayées

28 POUCES de LARGEUR
28 POUCES de LARGEUR
28 POUCES de LARGEUR

SEULEMENT Que 10c la Verge
SEULEMENT Que 10c la Verge
SEULEMENT Que 10c la Verge

CHEZ

S. CARSLEY

Les ordres par la malle sont expédiés par la malle

Chaussettes pour Messieurs
Chaussettes pour Messieurs
Chaussettes pour Messieurs

En cashemire à partir de 28c la p.
En mérino à partir de 17c la paire
En coton à partir de 5c la paire
En Fil à partir de 35c la paire
En soie à partir de 75c la paire

Toutes grandeurs et couleurs.

S. CARSLEY

Les ordres par la malle augmentent continuellement

POUR LA MEILLEURE VALEUR
POUR LA MEILLEURE VALEUR

DANS TOUTES LES FABRIQUES
DANS TOUTES LES FABRIQUES

DE CHAUSSETTES
DE CHAUSSETTES

ALLEZ CHEZ S. CARSLEY
ALLEZ CHEZ S. CARSLEY

S. CARSLEY

Ordres par la malle remplis à la satisfaction de tous

CRAVATES pour MESSIEURS
CRAVATES pour MESSIEURS
CRAVATES pour MESSIEURS
CRAVATES pour MESSIEURS

Nous venons de recevoir un grand assortiment de cravates en piqué, mousseline et batiste de fantaisie et blanches. Prix à partir de 5 cents.

Pour les derniers goûts en fait de cravates en soie et en satin, à partir de 19c en montant allez chez

S. CARSLEY

POUR la PREMIERE COMMUNION
POUR la PREMIERE COMMUNION

RUBANS A CEINTURONS
RUBANS A CEINTURONS

17c LA VERGE
17c LA VERGE
17c LA VERGE

Chez S. CARSLEY

EVANTAILS NOUVEAUX
EVANTAILS NOUVEAUX
EVANTAILS NOUVEAUX

25c CHAQUE
25c CHAQUE
25c CHAQUE

S. CARSLEY

Ce n'est pas un monopole

Les fabricants de la soie Corticelli ont pu donner de l'emploi à un grand nombre de personnes dans la Puissance, mais n'ont jamais eu l'intention de monopoliser le commerce de soie du Canada en entier. Si le public Canadien persiste à rendre leur soie la plus populaire dans le pays, ce n'est assurément pas de leur faute. Il est indéniable que leurs soies se vendent de plus en plus rapidement tous les jours par tout le pays.

Bravo Clapperton

Le fil en bobines de Clapperton devient tous les jours de plus en plus populaire. Les gens d'affaires en parlant de ce fil s'écrient généralement "Bravo Clapperton."

Les dames sont enchantées du fil de Clapperton.

S. CARSLEY, rue Yonge, Toronto

CIE D'ENTREPOT IMPERIAL } rue King, Brockville.

CIE D'ENTREPOT BRADFORD } rue Sparks, Ottawa

CARSLEY & CIE EN GROS } 113 rue St-Pierre, Montréal.

CARSLEY & CIE } 13 Bartholomew close, Londres, Angleterre.

S. CARSLEY
RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

SPECULATION!

GEO. A. ROMER
Banquier et Courtier
40 et 42 BROADWAY et 51 NEW ST.
NEW-YORK

Stocks, Débentures, Grain, Provisions et Pétrole, achetés, vendus et gardés sur marge.

P.S.—Demandez notre brochure destinée gratis. 246-a

Perrault & Mesnard
ARCHITECTES
Nos. 11 et 17 Cote de la Place D'Armes.
Entrée 1414 Bureau de Poste. Bâtisse Hévrion Gélinas 69½. 1a-177

L. C. De Tonnancour
MARCHAND-TAILLEUR,
No. 8 Côte St. Lambert,
Ancienne Bâtisse de la Banque Ville-Marie.

Vient de recevoir un grand assortiment pour printemps de marchandises françaises et anglaises.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de J. A. TRANQUILLE St. Louis de Gonzague, P. Q.

Les soussignés vendront par encan au No 95 rue St. Jacques, à Montréal, Jeudi le 16 mai 1889, à 10½ heures l'actif de la succession comme suit:

Fonds de commerce de Marchandises-sèches, Epicerie, Chaussures, Ferronnerie, etc..... $6618 12
Fixtures..... 50.00
$6668 12
Dettes de livres d'après liste..... 5685 41
$12354 13

L'inventaire et la liste des dettes sont à notre bureau.

Le magasin sera ouvert le 15 courant.

Pour autres informations s'adresser à

KENT & TURCOTTE
7 Place d'Armes, Montréal
A. MARCOTTE & Cie,
Ensemisteurs. 61-9m

—Province de Québec District de Montréal, Cour Supérieure. 2585.

Dame Louise J. Gillard, demanderesse vs Wm W. Moore, défendeur.

Le 22ième jour de Mai 1889, à 9 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, No 185 rue St Dominique, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit Défendeur, saisis en cette cause, consistant en livres, table, tapis, etc.

Conditions, argent comptant.

H. LAJEUNESSE, H. C. S.
Montréal, 11 Mai 1889.

—Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 179.

Wales L Lee et al., demandeurs vs H H Cromwell, défendeur.

Le 21ième jour de Mai 1889, à 9 heure de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, No 57 rue Frost, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en meubles de ménage.

O. DAOUST, H. C. S.
Montréal, 13 Mai 1889.

BOURSE.

13 Mai 1889.

Spécialement préparé pour L'ETENDARD par MM. VAILLÉE & ROY
Agents de Change, 104 rue St. François-Xavier.

Capital Payé.	Fonds de Réserve.	Par des Actions	Banques	Dividendes Payables.	Dernier Dividende Fait Actif	Vendeur	Acheteur
$12 000 000	$6 000 000	$200	Montréal	Juin, Décembre.	10 c/o	2 9	225½
1 500 000	550 000	100	Ontario	Do	7	135	134½
4 866 666	1 174 666	£50 st	British North America	Avril, Octobre.	7	...	...
1 200 000	300 000	$ 50	Peuple	Mars, Sept.	6	105	102½
2 000 000	875 000	50	Molsons	Avril, Octobre.	8	169	164
2 000 000	1 350 000	100	Toronto	Juin, Décembre.	8 & 2B	...	210
500 000	130 000	25	Jacques-Cartier	Do	7	...	...
6 799 200	1 920 000	100	Merchants	Do	7	114	113½
1 498 881	450 000	50	Eastern Townships	Janvier, Juillet.	7	...	122
2 500 000	425 000	100	Québec	Juin, Décembre.	7	...	...
1 200 000	100 000	50	Nationale	Mai, Novembre.	6	...	...
1 200 000	100 000	50	Union	Janvier, Juillet.	6	...	98
6 000 000	800 000	50	Commerce	Do	7	128½	123½
1 500 000	1 150 000	50	Dominion	Mai, Novembre.	10	...	...
1 000 000	200 000	100	Hamilton	Do	8	...	...
478 430	30 000	100	Ville-Marie	Juin, Décembre.	7	...	2.2
1 000 000	200 000	50	Standard	Janvier, Juillet.	7	...	...
1 250 000	Nil	100	Fédéral	Juin, Décembre	m liq.	...	...
1 500 000	600 000	100	Impérial	Do	8	...	...
710 100	100 000	100	Hochelaga	Do	6	95	93½
			VALEURS DIVERSES				
500 000	.....	100	Intercoloniale Coal		Nil	...	...
2 000 000	Nil	40	do do Deb	Avril, Décembre.	7	...	...
£1 600 000	.....	£5 st	Montreal Telegraph Co	Jv. Av. Juil. Oc	8	89½	89
$1 250 000	.....	$100	North West Land Co		Nil	80	70
500 000	.....	50	Rich. & Ont. Navigation Co	Mars, Sept.	6	68	66
2 000 000	.....	40	Montreal City Passenger R'y	Mai, Novembre	2aB	219	214
65 000 000	.....	100	Montreal Gas Co	Avril, Octobre.	12	199½	199½
25 000 000	.....	40	Canadian Pacific R'y	Février, Aout.	3	57	56½
30 000 000	.....	100	C. P. R. Land Grant Bond	Avril, Octobre.	5	110	108½
1 400 000	.....	100	St. Paul & M. & Man. R'y	Fv. Mai, Aout, F.	6	...	...
500 000	.....	100	Canada Shipping Co	Avril	Nil	70	60
			Canada Paper Co	Juillet, Janvier	10	140	125
600 000	.....	100	Canada Central R'y Deb	Mai, Novembre	6	...	99
750 000	.....	100	C. & S. Lawrence R'y Deb	Janvier, Juillet.	6	...	...
			Canada Cotton Co	Mai, Aout	Nil	5½	...
500 000	.....	100	do do Deb	Avril, Octobre.	8	...	...
800 000	.....	100	Dundas Cotton Co	Mars, Sept	Nil	...	79
500 000	.....	100	Montreal Cotton Co	Mai, Juin, S. Dc	8	...	...
455 700	.....	100	Stormont Cotton Co	Janvier, Juillet	...	74	79
1 000 000	.....	100	Merch. Manufacturing Co		...	80	35
500 000	.....	25	Hochelaga Cotton Co	Mars Juin Sp.D.	8	150	140
300 000	.....	50	Montreal Loan & Mortgage Co	Mars, Sept	6	...	114
157 000	.....	100	Insurances Co of North A	Janvier, Juillet	6	...	...
400 000	.....	20	Accident Co of North A	Do	6	...	...
1 125 000	.....	10	Royal Canadian Insurance Co	Février.	...	...	...
			Bell Telephone Co	Jv. Av. Juil. Oc.	...	...	...

VENTES

SEANCE DU MATIN

Banque des Marchands 1 à 143.
Télégraphe, 50 à 89½.
Gaz, 26 à 200.
Banque Fédérale, 5 à 50.

SEANCE DE L'APRÈS MIDI

Banque de Montréal, 25 à 227½
Banque du Commerce, 150 à 123½, 19 à 129¾
Gaz, 35 à 200
N. W. Land, 50 à 79¾, 100 à 80.

Fumez le Nouveau Cigare
NECTAR
A 5 CTS